

PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

2^e Année. - N^o 54.

ABONNEMENTS :

France..... 20 francs par an.
Union postale..... 25

3 Septembre 1899.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

Société des Etab^{ts} POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS * 219, Rue de Vaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) * PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889: MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

45 TYPES DE DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

50,000 Chevaux livrés en 1897 et 98 pour le Transport de force, l'Eclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL **THOMSON-HOUSTON**, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

GRAND PRIX

Exposition Universelle Paris 1889

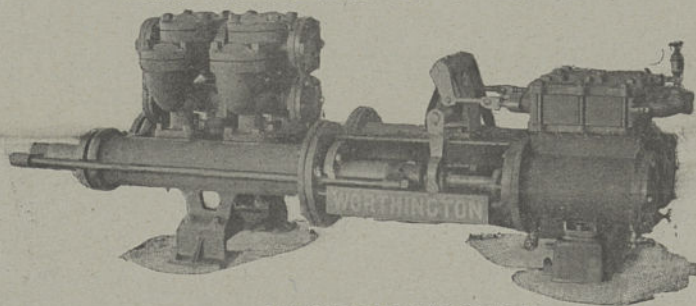
WORTHINGTON



Marque déposée

Siège social : 43, Rue Lafayette, PARIS

Succursale : 12, Boule^d du Nord, BRUXELLES



POMPES POUR ÉPUISEMENTS
sondages, etc.

Pompes pour tous Services de Mines
etc.

110,000 POMPES WORTHINGTON
EN SERVICE

* Voir Pompe en marche *

A L'ADRESSE CI-CONTRE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON CAPITAL : 2.000.000 DE FR.

(22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS **A. PIAT et ses Fils** SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ÉLÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale : 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX

(12)

FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

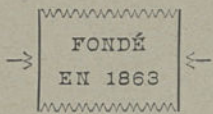
S^{té} A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

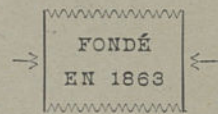
(8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C^{ie}.





CRÉDIT LYONNAIS



Agence de LILLE, Rue Nationale, 28

AVEC SOUS-AGENCES à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

Rue de Bellain, 10

Rue de la Herse, 9

Rue Nationale, 52

Rue Centrale, 6

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.
 PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS.
 GARDE DE TITRES, PAPIERS, OBJETS PRÉCIEUX, ETC.
 AVANCES DE FONDS SUR TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.
 RÉGULARISATION ET REMBOURSEMENT DE TITRES.
 TRANSFERTS, CONVERSIONS DE TITRES, ETC.

DÉPÔTS DE FONDS (COMPTES CHÈQUES).
 DÉLIVRANCE DE CHÈQUES SUR TOUS PAYS.
 PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES POUR TOUS PAYS.
 LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES.
 OUVERTURE DE COMPTES COURANTS.
 ESCOMPTE ET RECOUVREMENT D'EFFETS DE COMMERCE.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

POUR LA GARDE DES TITRES, OBJETS PRÉCIEUX, PAPIERS, ETC.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS

THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

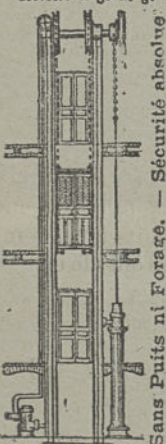
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
 TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES
 LOCOMOTIVES BASSES
 PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques.
 Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue.
 SPÉCIALITÉ DE MONTE-CHARGE MÉCANIQUE OU PAR COURROIE

THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tondeuses, Essoreuses, Séchoirs
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge

DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.

pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES D'HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)
 Introduceurs en France de la machine CORLISS

GREPPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS

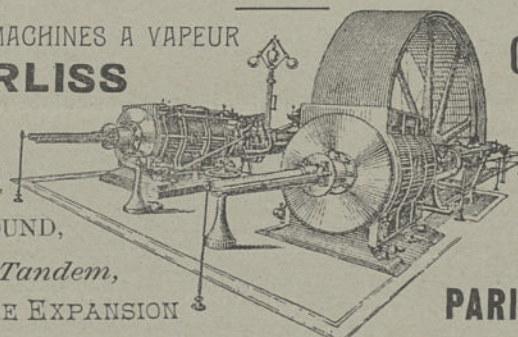
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem,

TRIPLE EXPANSION



GRAND

PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1889

Auguste VERLINDE, Constructeur-Mécanicien, 8, Boulevard Papin, LILLE

APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaines. Moufles. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, 20 francs; — Union postale, 25 francs.

RÉCLAMES : 2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

Sommaire. **BULLETIN ÉCONOMIQUE** : L'Industrie minérale dans le Nord, au 1^{er} juillet 1899 (*suite*) ; Le transport des charbons par eau. — **BULLETIN INDUSTRIEL** : Demande en extension de concession de mines ; Catastrophe aux mines de Grand-Croix ; Bibliographie. — **BULLETIN COMMERCIAL** : France ; Belgique ; Allemagne ; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER** : Belgique, Charbonnages des Grand-Conty et Spinois, à Gosselies. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

— AVIS —

La publication de ce numéro a été retardée afin de pouvoir rendre compte du Congrès des Mineurs tenu à Lens le 3 courant.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'Industrie Minérale dans le Nord

AU 1^{er} JUILLET 1899

COMPAGNIE D'ANICHE (*Suite.*)

Des cassures transversales viennent encore compliquer la disposition des couches. La bowette Sud, qui est maintenant à 1.650 m. du puits, est restée jusqu'à 1.450 m. dans des terrains en plat. Les couches ou passées rencontrées dans cette région, et dont la teneur en matières volatiles augmentait progressivement jusqu'à 18 0/0, appartenaient à la partie Sud du faisceau des fosses précédentes. A 1.450 m., on a traversé une région brouillée, où il faut voir vraisemblablement, ainsi qu'il a été dit plus haut, le passage du cran de retour et de la faille d'Abscon. La première passée recoupée au delà est renversée, puis les terrains se présentent alternativement en place et renversés. Deux veines de 0.40 et 0.50 ont été rencontrées à 1.600 m. La teneur en matières volatiles augmente rapidement à partir de l'accident et atteint 28 0/0 dans la dernière veine recoupée. Les tentatives faites pour explorer, soit en direction soit en pendage, les dernières veines reconnues ne donnent pas jusqu'à présent de résultats bien encourageants.

B. *Région de Douai.* — Les fosses situées dans cette région sont au nombre de cinq : St René, Dechy, Notre-Dame, Gayant et Bernicourt.

Ces fosses, sauf la fosse Bernicourt, exploitent le faisceau 3/4 gras et, au Sud de la zone de brouillages des fosses St-René, Dechy et Notre-Dame, quelques veines avec teneur en matières volatiles variant de 26 à 34 0/0. — La fosse Bernicourt, après avoir exploité les veines les plus septentrionales du faisceau 3/4 gras, a son exploitation concentrée actuellement dans quelques veines quart-grasses qui sont celles de la fosse n° 1 de l'Escarpelle.

A la Fosse St-René, le niveau d'extraction est celui de 314^m. Un étage en préparation à 414^m est momentanément abandonné. Une recherche est poussée au levant dans Nouvelle-Veine pour explorer la région comprise entre les fosses St-René et Vuillemin. Elle rencontre des terrains très accidentés.

Le fonçage d'un nouveau puits va permettre d'améliorer la situation de ce siège au point de vue de l'aérage et d'accroître l'extraction. A l'heure actuelle la fosse est aérée par un ventilateur tirant sur un

goyau du puits, et pour la région Sud, la moins bien partagée, par un foyer d'aérage installé sur la fosse de Roucourt.

A Dechy, le fonçage d'un second puits est poursuivi avec activité et permettra également de remédier aux déficiences de la situation actuelle au point de vue de l'aérage. On termine l'exploitation de l'étage de 311 et on prépare celui de 411.

Les deux fosses de Saint-René et de Dechy, situées dans une région où le faisceau des couches est complet et riche, semblent appelées à devenir les plus productives de la concession quand leur aménagement aura été perfectionné.

La Fosse Notre-Dame a son niveau d'extraction à 341 m. Un étage nouveau à 411 m. va le remplacer.

A la Fosse Gayant, l'exploitation de l'étage de 451 m. s'est poursuivie sans incident.

A la Fosse Bernicourt, l'extraction se fait au niveau de 308 m. Une recherche est actuellement poursuivie dans la veine Jacques, qui se présente très régulière avec 2 mètres de puissance environ. On doit la pousser jusqu'au méridien de la fosse n° 2 de Flines-les-Raches pour élucider la question de la position relative du faisceau de Flines et des veines du Nord de Bernicourt.

On procède actuellement aux travaux d'installation d'un grand lavoir central au voisinage de la fosse Gayant.

COMPAGNIE D'AZINCOURT

Le puits Saint-Roch, dont la profondeur est de 555 m. 65, n'a pas été approfondi en 1898.

La bowette Nord de l'étage en préparation du niveau de 545 m., qui avait, au 31 décembre 1897, une longueur de 522 m. 40, a été arrêtée le 5 février 1898 à la distance de 566 m. du puits et à 12 m. de la limite Nord de la concession; les terrains recoupés ont été encore bouleversés jusqu'à la distance de 526 à 527 m., puis après un gros banc de kuerelles de 40 m. environ d'épaisseur, on a recoupé une veine en terre avec un voisin en charbon très pur de 0 m. 10 d'épaisseur, donnant, comme les veines du Nord d'Azincourt, 26 à 27 0/0 de matières volatiles. Cette veine de terre et son voisin sont inclinés de 20 à 21 degrés vers le Sud. C'est une plateure en place. On a creusé, au couchant, une voie de fond dans cette veine qui paraît absolument parallèle aux voies de fond des veines en plateure Joseph 4 et Joseph 5, exploitées au niveau de 470 m. On doit donc supposer que le gisement des veines en plateure s'enfonce sous les dressants, mais la faille séparant les deux régions n'a pu encore être déterminée ni en direction, ni même comme inclinaison, les terrains étant trop bouleversés pour permettre un examen sérieux.

Au niveau d'exploitation de 470 m., on a continué l'étude des veines en dressant et à 300 m. commencé celles des plateures au couchant du puits.

Les dressants ont encore été plus tourmentés que l'année précédente.

Au Midi, l'exploitation s'est poursuivie dans la veine Julienne, toujours aussi irrégulière.

COMPAGNIE DE FLINES-LES-RACHES

La fosse *Saint-Charles*, première fosse de la Compagnie de Flines-les-Raches, possède un faisceau de cinq couches maigres, dont quatre sont actuellement exploitées par l'étage d'extraction de 226 mètres. L'ensemble du faisceau à l'Ouest du puits se dirige vers le Nord-Ouest et c'est sur l'alignement ainsi déterminé qu'a été choisi l'emplacement d'une deuxième fosse actuellement en fonçage.

Les travaux de recherches actuellement en cours ne portent que sur la reconnaissance en direction des veines actuellement découvertes. La bowette Nord est momentanément arrêtée à 300 m. du puits sans avoir rencontré aucune couche nouvelle. Elle sera reprise prochainement dès qu'on disposera de moyens d'épuisement suffisants pour faire face à la venue d'eau abondante qui s'y produit.

Les installations extérieures comprennent préparation mécanique et lavoir et usine à agglomérés. Un nouveau lavoir va être créé.

COMPAGNIE DE L'ESCARPELLE

Fosse n° 1. — Niveau de 233 mètres. — On a repris à ce niveau le creusement de la bowette du Nord arrêtée à la distance de 900 m. du puits ; on a avancé de 5 m. 50 et on a recoupé près de l'ennoyage la veine Nord en dressant ; on a continué l'avancement dans cette veine avec une direction N.-E., peu différente de la direction générale des bowettes. On a avancé de 268 m. en veine à peu près régulière.

Niveau de 310 mètres. — On a repris à la distance de 795 m. du puits le prolongement de la bowette du Nord en utilisant dans une certaine mesure l'ancienne voie de fond creusée dans le dressant de la veine Nord. On est arrivé à la distance de 869 m. du puits ; il devient nécessaire d'abandonner la voie de fond dressant de la veine Nord pour rejoindre, par un recoupage direct, la voie de fond tracée dans la plateure de cette veine. La bowette pourra ensuite être continuée dans de bonnes conditions au Nord de la veine Nord.

Fosse n° 3. — Niveau de 346 mètres. — On a continué au couchant les travaux de reconnaissance dans les veines n° 3 et Grand-Amédée. Un montage de reconnaissance a été fait dans la veine Grand-Amédée entre les niveaux de 346 mètres et de 245 mètres, la veine a été reconnue régulière ; on a commencé à transformer ce montage en plan incliné afin de préparer la mise en exploitation de la région du Nord, destinée à remplacer celle du Midi, dont l'exploitation sera prochainement terminée.

Au jour. — On a complété l'installation des générateurs de la fosse et monté un bâtiment métallique abritant la batterie des chaudières, qui se compose actuellement de cinq générateurs semi-tubulaires ayant chacun 160 m² de surface de chauffe. Ces générateurs sont munis de foyers soufflés « Meldrum ». On a commencé le montage d'un nouveau criblage mécanique pour le traitement des charbons 1/4 gras de la région du Nord.

Fosse n° 4. — Niveau de 426 mètres. — La bowette du Midi, qui avait été arrêtée à 1.106 mètres du puits après avoir recoupé la veine n° 13, a été reprise et poursuivie sur une longueur de 48 mètres. Elle a recoupé la veine Petit-Bleu dressant et la veine Bleue. Un recoupage est pratiqué au couchant de la veine n° 15 à la veine n° 28.

Approfondissement de la fosse n° 4. — On a effectué les travaux préparatoires nécessaires pour commencer l'approfondissement sous stot du grand puits. L'emplacement du treuil de fonçage a été creusé et maçonné, la recette pour les remblais a été installée. On va creuser dans le stot l'emplacement nécessaire pour le passage du tonneau.

Fosse n° 5. — L'extraction se fait actuellement au niveau de 334 mètres. On a continué le creusement de la bowette du Midi, dont l'avancement est actuellement poussé à la perforation mécanique. On a avancé de 249 m 30 et on est arrivé à la distance de 439 m 30 du puits. La dernière veine recoupée est la veine n° 15.

L'accrochage de 540 mètres a été pourvu de taquets hydrauliques et le guidage du puits prolongé du niveau de 334 mètres au niveau de 540 mètres. Une pompe à air comprimé relève les eaux du niveau de 540 au niveau de 426 de la fosse n° 4.

Au jour. — La batterie des générateurs a été complétée par l'installation de deux chaudières à bouilleurs provenant de la fosse n° 3 et par le montage de deux générateurs neufs. Les molettes des puits ont été remplacées par des molettes plus larges pour permettre l'emploi des nouveaux câbles en aloès devant desservir le niveau de 540 mètres.

Fosse n° 6. — L'exploitation se fait actuellement aux deux niveaux de 220 mètres et de 300 mètres.

Niveau de 300 mètres. — *Bowette Nord.* — On a poursuivi le creusement de la bowette Nord sur 247 m 50 de longueur et on a recoupé à front à 585 m 50 du puits une veine nouvelle, que l'on a appelée veine n° 16. L'épaisseur en charbon de cette veine est de 1 m 60 et elle a donné à l'analyse 3,85 0/0 de cendres et 9,40 0/0 de matières volatiles. En arrière, à la distance de 517 mètres du puits, on avait recoupé une veine n° 15 ayant 0,55 d'épaisseur, 4,25 0/0 de cendres et 9,25 de matières volatiles.

Niveau de 220 mètres. — *Bowette Nord.* — On a repris le creusement de la bowette du Nord au niveau de 220 mètres pour aller recouper la veine n° 16 et communiquer avec le montage d'aéragé commencé dans cette veine ; on a avancé de 43 mètres en terrains réguliers, on est à la distance de 556 m 50 du puits.

CONCESSION DE COURCELLES-LES-LENS

Fosse n° 7. — *Ancienne fosse de Courcelles-les-Lens.* — Niveau de 267 mètres. — On a continué le creusement du beurtiat de recherche commencé à partir du niveau de 267. On a avancé de 55 m 80 et on a atteint le tourtia à la hauteur de 169 m 80 suivant la pente du beurtiat, qui est d'environ 40°. A 128 mètres de hauteur, on a recoupé une veine n° 6 de 1 m 04 d'épaisseur en charbon donnant à l'analyse 4,30 0/0 de cendres et 28,75 0/0 de matières volatiles. A 163 m 50 on a recoupé une autre veine n° 7 de 0 m 67 d'épaisseur en deux sillons de charbon ayant 2,65 0/0 de cendres et 27,25 0/0 de matières volatiles. Pour compléter la reconnaissance de cette région, une descenderie a été commencée dans la 5^e veine, recoupée à 92 mètres de hauteur par le beurtiat. Cette descenderie a été poursuivie sur 146 mètres, suivant la pente du terrain, qui est d'environ 10°. La veine reconnue est assez régulière. Si cette régularité se continuait, on prolongerait la bowette du niveau de 267 mètres pour recouper et exploiter les veines recoupées dans le beurtiat. On a malheureusement à craindre des accidents de terrain, très nombreux dans cette région.

L'extraction de la fosse n° 7 a été interrompue du 15 août au 10 septembre par suite de l'incendie du chevalet en bois et du bâtiment d'extraction. Un chevalet provisoire en bois a été construit en attendant la fourniture et la pose d'un chevalement métallique.

Usines. — On a terminé à l'usine n° 4 l'installation d'un compresseur d'air pouvant donner 6 mètres cubes d'air par minute.

On a monté une machine condensante pour les compresseurs et les machines du lavoir et un réfrigérant du système Sée pour les eaux ayant servi à la condensation, afin de les utiliser de nouveau après refroidissement.

L'usine d'agglomération a été complétée par l'installation d'une usine à boulets pouvant fournir par heure 5 tonnes de boulets ovôides du poids de 60 grammes chacun.

Travaux de recherche en dehors des mines concédées

Le sondage de Wandignies-Hamage, entrepris en 1897 par M. Breton vers la limite Nord du bassin dans l'angle rentrant formé par les concessions d'Hasnon et d'Anzin, a été arrêté le 2 avril 1898 à 360 mètres en terrain houiller bien régulier. Entré dans le terrain houiller à 115 mètres, ce sondage a recoupé trois passées charbonneuses à 170, 232 et 283 mètres de profondeur. M. Breton, qui craignait de rencontrer à faible profondeur le calcaire carbonifère connu à 135 mètres à la fosse des Prés-Barrés (concession d'Hasnon) et qui,

à 360 mètres, n'a pas encore rencontré ce calcaire à Wandignies, a entrepris, en 1899, un nouveau sondage, à 900 mètres au Nord de Wandignies, à Warlaing; ce sondage est entré à 419^m60 dans le terrain houiller.

Vers la limite Sud du bassin, nous devons signaler la tentative faite par la Compagnie de Crespin pour reprendre le sondage d'Estreux, qu'elle a poussé en 1897 jusqu'à 400 mètres dans le calcaire carbonifère. Malheureusement ce sondage était à peine parvenu à 405 mèt. qu'un trépan s'est coincé au fond avec les guides et la coulisse et, malgré ses efforts, le maître sondeur n'a pu jusqu'ici réussir à passer.

Deux autres sondages viennent d'être entrepris en 1899 au Sud de la limite Sud-Est de la concession de Marly, l'un par M. Hermary, l'autre par la Compagnie de Marly.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Surveillance du travail des femmes et des enfants dans les mines et carrières.

Les ingénieurs des mines sont chargés de l'inspection du travail dans les mines et carrières; ils ont à veiller, à ce titre, à l'exacte application des dispositions de la loi du 2 novembre 1892 et des règlements qui sont venus la compléter. Leur surveillance, à ce point de vue spécial, s'étend sur certains établissements annexes, tels que les fours à coke, les fabriques d'agglomérés, etc., qui ne sont pas soumis à la police proprement dite des mines. Aussi le nombre total des ouvriers dont le service a à s'occuper au point de vue des règlements sur le travail s'élève-t-il à 26.707, se décomposant comme suit :

Ouvriers adultes	21.419	
Enfants de 12 à 13 ans	48	} 5.288
Garçons de 13 à 15 ans	2.561	
Filles —	356	
Garçons de 16 à 18 ans	1.944	
Filles —	191	
Filles mineures de 18 à 21 ans	149	
Filles et femmes majeures	39	
TOTAL	26.707	

Ainsi, sur ces 26.707 ouvriers et ouvrières de tout âge, on en compte 5.288 qui sont, en raison de leur âge ou de leur sexe, protégés par la loi du 2 novembre 1892. Les prescriptions de la loi relatives aux conditions d'admission, à la durée du travail, au travail de nuit, au repos hebdomadaire, à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs sont en général convenablement observées; celles de pure forme relatives à la tenue des livrets et registres et à l'affichage des règlements, à peu près observées dans les mines, le sont incomplètement dans les carrières.

Métallurgie.

Nous donnons, dans le tableau qui suit, le résumé de la production des usines à fer dans le département du Nord, pendant les années 1898 et 1897.

DÉSIGNATION	1898		1897	
	Quantités	Prix moyen par tonne.	Quantités	Prix moyen par tonne.
	Tonnes.	Fr.	Tonnes.	Fr.
Fonte pour affinage ou pour moulage en 2 ^e fusion	277.250	65 »	294.037	60 30
Fers marchands et fers spéciaux	298.360	146 »	289.232	143 »
Fers { Rails	130	152 »	480	151 »
{ Tôles	29.500	162 »	32.901	156 »
Aciers Bessemer, Thomas et Martin	262.714	151 »	204.648	146 »

L'examen de ce tableau montre que la production de l'acier a notablement augmenté. Les prix de vente déclarés accusent dans l'ensemble une hausse sensible pour les fontes, fers et aciers.

Les usines du Nord et de l'Est, à Trith-St-Léger, et les aciéries de Denain et d'Anzin, ont produit, en 1898, 28.390 tonnes de scories de

déphosphoration; ces phosphates, réduits en poudre, ont été livrés à l'agriculture au prix moyen de 28 fr. 86 pris sur les lieux.

Les deux usines à zinc d'Auby et de St-Amand ont produit ensemble, en 1898, 20.405 tonnes de zinc brut, au prix moyen de 491 francs. En 1897, la production avait été de 19.567 tonnes et le prix moyen de 411 francs.

Mines de houille.

Le département du Nord comprend 22 concessions de mines de houille, dont 18 exploitées par dix Compagnies et quatre inexploitées.

L'une de ces 18 concessions, Marly, n'est pas encore sortie de la période des travaux préparatoires; les 17 autres sont en pleine exploitation.

Le tableau ci-après fait connaître les concessions appartenant à chaque Compagnie et le nombre des puits d'extraction en activité ou en préparation, ainsi que celui des puits en activité affectés à d'autres services.

COMPAGNIES	CONCESSIONS	SIÈGES & PUIITS d'extraction en activité		SIÈGES & PUIITS d'extraction en préparat.		PUIITS EN ACTIVITÉ affectés à d'autres serv.	OBSERVATIONS
		Sièges	Puits	Sièges	Puits		
ANZIN	Anzin	10	11	1	1	14	Siège double de Renard.
	Denain	4	4	»	»	2	
	Raismes	3	3	»	»	3	
	Saint-Saulve	2	2	»	»	2	
	Vieux-Condé	3	4	»	»	3	
	Odomez	»	»	»	»	1	
ANICHE	Hasnon	»	»	»	»	»	Siège double Chabaud-Latour Expl. par la fosse Amaury, V.-C. Inexploitée.
	Fresnes	»	»	»	»	3	
DOUCHY	Aniche	9	9	»	2	3	Inexpl. : les 3 puits servent à d'autres concessions.
	Douchy	4	4	»	»	4	
ESCARPELLE	Escarpelle	5	6	»	»	1	Siège double du n°4
	Courcelles-les-Lens	1	1	»	»	»	
	Vicoigne	1	1	»	»	3	
VICOIGNE	Bruille	»	»	»	»	»	Inexploitées.
	Château-l'Abbaye	»	»	»	»	»	
FRESNES-MIDL	Escapont	1	1	»	»	1	Exploitée par Thivencelles.
	Thivencelles	1	1	»	»	1	
AZINGOURT	St-Aybert	»	»	»	»	»	
CRESPIN-NORD	Azingourt	1	1	»	»	1	
FLINES-LEZ-RACHES	Crespin	1	1	»	»	1	
MARLY	Flines-les-Raches	1	1	1	1	»	
	Marly	»	»	1	1	»	
	Totaux	44	47	3	5	43	

Les sièges et puits d'extraction sont les mêmes qu'en 1897. — La Compagnie des mines d'Anzin a entrepris en 1899 le fonçage du siège d'Arenberg (un puits d'extraction, un puits d'aéragé et de service); la Compagnie des Mines d'Aniche poursuit le doublement de ses sièges de Dechy et de St-René et la Compagnie des Mines de Marly la préparation de sa fosse St-Saulve; la Compagnie de Flines-les-Raches creuse une nouvelle fosse. Enfin la Compagnie des mines de Douchy se prépare à attaquer l'élargissement et l'approfondissement d'un de ses anciens puits d'aéragé, Ste-Barbe, qu'elle transforme en puits d'extraction à grande profondeur.

Production. — La production de l'année 1898 a été de 5.698.481 t., supérieure de 174.669 tonnes à celle de 1897.

Le tableau ci-après fait connaître l'extraction des dix dernières années, avec cette réserve que les productions pour les années 1889 et 1890 doivent être diminuées de 100.000 tonnes environ, importance des déchets de triage que l'on comptait autrefois dans l'extraction, pour être rendues comparables à celles des années 1891 et suivantes :

ANNÉES	EXTRACTION	ANNÉES	EXTRACTION
	Tonnes.		Tonnes.
1889	4.719.423	1894	4.953.652
1890	5.134.774	1895	5.009.548
1891	4.759.162	1896	5.201.877
1892	4.637.316	1897	5.523.812
1893	4.707.368	1898	5.698.481

Voici d'ailleurs quelle a été la production des années 1897 et 1898 pour les diverses Compagnies et comment elle a varié d'une année à l'autre.

COMPAGNIES	EXTRACTION			
	1898		1897	
	Tonnes.	Tonnes.	Augmentation Tonnes.	Diminution Tonnes.
Anzin	2.998.137	2.971.049	27.088	»
Aniche	1.117.879	1.036.013	81.866	»
Douchy	396.766	401.272	»	4.506
Escarpelle	634.675	626.800	7.875	»
Vicoigne	135.635	135.667	»	32
Fresnes-Midi	122.540	137.368	»	14.828
Azincourt	92.968	97.318	»	4.350
Crespin	66.000	67.000	»	1.000
Flines-les-Raches	133.881	51.325	82.556	»
TOTAUX	5.698.481	5.523.812	174.669	24.716
AUGMENTATION			174.669 tonnes.	

Prix de vente. — Le prix moyen de la tonne sur le carreau des mines, en y comprenant les charbons, généralement de qualité inférieure, consommés par les mines elles-mêmes, avait été de 9 fr. 70 en 1897. En 1898, le même prix moyen a été de 10 fr. 21, supérieur de 0 fr. 51 à celui de l'année précédente. Ce sont surtout les charbons industriels et les fines à coke qui ont bénéficié d'une plus-value appréciable ; les cokes ont été en nouveau progrès.

Le tableau ci-après indique, pour chacune des Compagnies, la valeur totale créée et le prix moyen de la tonne de houille sur le lieu d'extraction en 1897 et en 1898.

COMPAGNIES	VALEUR TOTALE CRÉÉE		PRIX MOYEN DE LA TONNE sur le lieu d'extraction.	
	en 1898		en 1897	
	fr.	fr.	fr.	fr.
Anzin	30.160.648	28.280.114	10 06	9 52
Aniche	11.703.819	10.353.906	10 47	10 »
Douchy	4.266.755	4.019.950	10 75	10 02
Escarpelle	6.781.608	6.389.735	10 68	10 19
Vicoigne	1.244.750	1.214.935	9 18	8 95
Fresnes-Midi	1.015.143	1.072.206	8 28	7 80
Azincourt	1.182.127	1.134.452	12 71	11 65
Crespin	721.538	699.978	10 93	10 65
Flines-les-Raches	1.104.783	425.730	8 25	8 29
Totaux et moyennes	58.181.191	53.593.003	10 21	9 70

Mouvement des charbons. — Nous croyons intéressant de donner quelques indications sur les conditions d'expédition et de transport des houilles crues, cokes et agglomérés de houille qui ont été vendus au public en 1898. Les expéditions se sont faites par chemin de fer, par bateaux ou par voitures, suivant les proportions ci-après :

MODE D'EXPÉDITION	HOUILLE CRUE	COKE	AGGLOMÉRÉS
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Quantités transportées par chemin de fer	2.815.465	727.277	236.481
— par bateaux	978.200	72.031	117.554
— par voitures	138.174	7.756	2.963
Totaux	3.931.839	807.064	356.998
Total général		5.095.901 tonnes.	

Les expéditions de coke et d'agglomérés comprennent des cokes fabriqués par la Compagnie d'Azincourt au moyen de charbons du Pas-de-Calais, ainsi que la production de l'usine à briquettes de MM. Dehaynin, qui agglomèrent des menus d'Aniche. La différence entre le tonnage expédié et le tonnage extrait résulte, abstraction faite de la production des cokes d'Azincourt, de la consommation propre des houillères et de leur personnel, des emprunts faits aux stocks et de la réduction de poids due à la carbonisation de la houille transformée en coke.

Consommation de la houille. — Le tableau suivant fait connaître la consommation de la houille dans le département du Nord en 1897 et en 1898.

PROVENANCES	CONSUMMATION	
	en 1898	
	Tonnes.	Tonnes.
Houilles du Nord	2.282.507	2.131.325
— du Pas-de-Calais	3.631.988	3.359.597
— de Belgique	987.671	986.838
— d'Angleterre	3.065	1.610
— d'Allemagne	440	150
Totaux	6.905.671	6.479.520

Ces chiffres comprennent les combustibles consommés par les chemins de fer. L'accroissement très notable de la consommation paraît due pour une bonne part à l'activité très grande des industries métallurgiques. Comme terme de comparaison, il est intéressant d'indiquer que la consommation de la France entière a été, en 1897, de 42.000.000 de tonnes. Le département du Nord, qui occupe le second rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur. Meurthe-et-Moselle, qui vient après lui, a consommé en 1897 4.041.000 tonnes et la Seine 3.565.000 tonnes.

Personnel ouvrier. — Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre des ouvriers occupés dans les mines en 1897 et 1898.

DÉSIGNATION	ANNÉES	
	1898	1897
Ouvriers du fond	18.118	17.544
Ouvriers du jour	5.899	5.813
Totaux	24.017	23.357

Production par ouvrier du fond. — La production moyenne par ouvrier du fond n'a pour ainsi dire pas varié.

Le tableau suivant fait connaître la production moyenne par ouvrier du fond pour les diverses Compagnies.

COMPAGNIES	PRODUCTION ANNUELLE DE CHARBON MARCHAND par ouvrier du fond.	
	ANNÉES	
	1898	1897
	Tonnes.	Tonnes.
Anzin	325	325
Aniche	359	345
Douchy	300	298
Escarpelle	284	297
Vicoigne	354	348
Fresnes-Midi	288	327
Azincourt	194	213
Crespin	140	189
Flines-les-Raches	297	165
Moyenne	314	315

Le tableau suivant fournit quelques renseignements intéressants sur le travail des ouvriers du fond.

COMPAGNIES	Nombre moyen de journées de travail par ouvrier du fond		Production moyenne de charbon marchand par journée d'ouvrier du fond	
	en 1898		en 1897	
	en 1898	en 1897	en 1898	en 1897
Anzin	303	302	1072 ^{kos}	1074 ^{kos}
Aniche	300	289	1196	1195
Douchy	305	303	981	984
Escarpelle	302	302	940	985
Vicoigne	281	277	1259	1253
Fresnes-Midi	291	300	989	1088
Azincourt	306	316	634	673
Crespin	251	304	557	625
Flines-les-Raches	267	190	1112	868
Moyenne générale	299	298	1048	1056

(A suivre).

LE TRANSPORT DES CHARBONS PAR EAU

On nous a communiqué le procès-verbal suivant d'une réunion tenue la semaine dernière au marché de Dorignies par les affréteurs de bateaux de charbon :

« Les canaux de la région houillère du Pas-de-Calais qui étaient, avant le chômage, encombrés de bateaux vides attendant leur chargement, se trouvent toujours encombrés des mêmes bateaux qui, actuellement, sont chargés.

» Au commencement de cette semaine, il y en avait 850 faisant queue à partir de l'écluse de Douai.

» L'administration des ponts et chaussées se trouve dans la nécessité de retenir sur le canal la Sensée (26 kilomètres des mines de Lens) des bateaux vides affrétés, et d'arrêter les autres, non affrétés, au Bassin-Rond (52 kilomèt. des mines de Lens).

» En conséquence, l'impossibilité de faire arriver un bateau dans un rivage du Pas-de-Calais est complète et absolue depuis plusieurs jours.

» En présence d'une situation aussi anormale, les affréteurs se sont réunis ce jour en assemblée à Dorignies et ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les affréteurs,

» Considérant que les quantités mensuelles des acheteurs de charbon du Pas-de-Calais ne peuvent plus être retenues par la présence aux rivages de bateaux tenant leur tour,

» Déclarent qu'il y a lieu de suspendre les affrètements jusqu'à ce que l'administration des ponts et chaussées ait pu rapporter sa décision ;

» S'engagent à intervenir auprès de leur clientèle pour en obtenir l'autorisation par l'envoi de la présente délibération. »

* * *

Cet encombrement de nos canaux ne date pas d'hier. Les Chambres de commerce d'Arras, Béthune, Cambrai, Douai, Lille, Valenciennes et Saint-Quentin ont étudié la question et, sur l'initiative de la Chambre de Cambrai, un Congrès a été tenu dernièrement à Douai entre les représentants de ces Chambres. Des délégués de la Chambre des houillères du Nord et du Pas-de-Calais et du Syndicat de la batellerie du Nord, ainsi que MM. Derôme et La Rivière, ingénieurs en chef de la navigation à Compiègne et à Lille, y assistaient.

Le Congrès a reconnu en principe la nécessité de créer une Chambre d'affrètement, puis s'est séparé quand ses membres se sont vus dans l'impossibilité de s'entendre sur les questions de détail.

La Chambre de commerce de Cambrai a publié, à la suite de cet échec, une brochure reproduisant les rapports de M. Hélot, son vice-président et son représentant au Congrès, 1^o au nom de la Commission spéciale du Congrès, et 2^o à la Chambre de Cambrai sur les travaux dudit Congrès.

Cette brochure, dans laquelle les Compagnies houillères sont vivement prises à partie, a amené l'un de nos abonnés, fort bien placé pour connaître admirablement la question, à établir une réponse qu'il nous communique et que nous croyons devoir reproduire intégralement ci-dessous, parce qu'elle intéressera la plus grande partie de nos lecteurs :

Dans son rapport présenté à la Chambre de commerce de Cambrai le 22 juillet 1899, M. J. Hélot, vice-président de cette

Compagnie, fait suivre l'exposé des travaux du Congrès des Chambres de commerce du Nord à Douai, de réflexions et de jugements qu'on ne saurait laisser passer sans protester.

Dans toute situation mauvaise, la raison conseille de rechercher d'abord la cause, puis, celle-ci trouvée, d'étudier le meilleur remède à lui appliquer. En médecin sûr de son fait, M. Hélot a tout de suite diagnostiqué : « Il est absolument certain que c'est aux agissements des Compagnies houillères que nous devons l'état déplorable de la navigation intérieure dans la région du Nord. »

Et voilà tout ; c'est court, mais combien précis ! « Il est absolument certain », dit l'honorable vice-président. Bien entendu, toute démonstration est superflue après une affirmation aussi nette ; c'est ce qu'a fort bien compris M. Hélot, qui s'abstient de nous dire où il a puisé cette conviction. Après tout, il doit avoir raison, puisque « c'est absolument certain. » Aussi quelles menaces, justes Dieux : « Le bon de chargement ou la mort. » — Voilà le remède.

Pourtant, après avoir tremblé, comme il convenait, certains se sont ressaisis. Il y a dans les Compagnies houillères quelques esprits pointus qui n'admettent guère les affirmations sans preuves ; celle de M. Hélot leur ayant paru être du nombre, ils l'ont examinée, tournée et retournée, et la conclusion a été qu'elle était fausse, archi-fausse. Nous sommes de cet avis ; mais contrairement à ce que fait M. le Vice-Président de la Chambre de commerce de Cambrai, nous allons donner les raisons qui nous ont amené à conclure.

En général, les choses se passent actuellement de la manière suivante : l'industriel ou le négociant ayant un marché avec une Compagnie donne à son affréteur l'ordre d'affréter un bateau ; l'opération faite, il informe la Compagnie de l'arrivée prochaine du bateau à son port ; la Compagnie prend note de l'ordre et le bateau prend tour lors de son inscription. C'est une règle toujours suivie jusqu'ici, et ayant, pour ainsi dire, force de loi.

En nous reportant un peu en arrière, nous voyons que jusqu'en 1897, époque à laquelle la pénurie des charbons a commencé à se faire sentir, tout se passait le mieux du monde, aucune réclamation ne se faisait entendre, et pour cause : les bateaux se chargeaient rapidement, les frets étaient à des cours modérés. Pourquoi donc les choses ont-elles changé ? Les frets sont actuellement à des prix élevés, les bateaux stationnent de longues semaines, quelquefois des mois avant de recevoir leur chargement ; et cependant les Compagnies expédient par eau les mêmes quantités relatives qu'à l'époque où tout allait bien : les statistiques du service des mines en font foi. Mais il s'est passé ce fait, qu'au fur et à mesure que les charbons devenaient rares par suite de l'augmentation de la demande, les acheteurs s'affolaient, craignant de ne pouvoir s'approvisionner à temps. De là des ordres d'affrètement prématurés, de longs stationnements aux rivages, et l'élévation des cours du fret, par suite des demandes extraordinaires s'ajoutant à la raréfaction des bateaux immobilisés en grand nombre.

La vraie, la seule cause de la situation actuelle, la voilà : tout le monde peut, sans beaucoup de peine, vérifier l'exactitude de ces faits.

Mais des accusations précises ont été émises publiquement contre les Houillères : — Pourquoi, a-t-on dit, les Compagnies

ne chargent-elles pas les bateaux au fur et à mesure de leur arrivée ? — Oh ! la réponse de M. Hélot est bien simple : « Profitant des hauts cours actuels, elles retardent les livraisons aux acheteurs par marchés qui jouissent encore des bas prix, pour livrer à des acheteurs nouveaux aux cours du jour. »

Dans un article de journal ceci fait très bien, et puis c'est si commode ! Les variations viennent d'elles-mêmes se broder sur ce thème.

Mais nous nous adressons ici à un public spécial : aux grands industriels, aux membres des Chambres de commerce, à tous ceux occupant des situations en vue dans les affaires. Eh bien ! nous leur demandons : peut-on croire un seul instant que les Conseils d'administration de nos grandes Compagnies houillères fassent ou laissent faire un pareil métier ? Non, mille fois non ; car, voit-on le résultat auquel arriverait une Compagnie qui se permettrait d'agir ainsi ? Ce serait la déconsidération la plus complète, et, en affaires, la déconsidération c'est la ruine. La meilleure politique est encore celle de l'honnêteté, et ceux qui s'en écartent en arrivent bien vite à le regretter.

Il n'y a là évidemment qu'un argument moral, d'une grande valeur il est vrai, mais qui demande à être appuyé par une preuve palpable. Si l'accusation est justifiée, un grand nombre de clients des Compagnies se sont trouvés lésés, de là évidemment des procès pour inexécution de marchés, et tout le monde connaît la tendresse plutôt mitigée des tribunaux envers ceux qui se rendent coupables de faits semblables. Or, que l'on veuille bien faire une enquête dans les différents greffes des tribunaux ; elle prouvera qu'il n'y a pas eu de procès de ce genre.

Les Compagnies ont donc tenu leurs engagements ? — Eh, oui ! Mais les accusations reproduites partout ? — Affirmations en l'air de journalistes à court de copie ou de rapporteurs trop zélés qui, trop naïvement, sont partis en guerre. Don Quichotte avait trouvé, il y a déjà longtemps, et par le même procédé, des ennemis à pourfendre.

Remarquons d'ailleurs que la situation n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine pour les Houillères, lesquelles, en temps ordinaire, doivent s'engager pour des tonnages supérieurs à leur production si elles veulent écouler la plus grande partie de leurs produits, car la plupart des marchés ne sont alors que partiellement exécutés par les acheteurs. Lorsqu'au contraire arrive une période de hausse, ceux-ci réclament le maximum de ce qui leur est dû, ce qui met dans une situation difficile les Houillères qui, elles, n'exigeaient rien du tout de leurs clients en période de baisse, se contentant de s'arranger comme elles pouvaient, plutôt mal que bien.

Nous croyons avoir montré suffisamment l'in vraisemblance absolue de l'affirmation formant la base du rapport de l'honorable M. Hélot. Aussi, croyons-nous que les Compagnies houillères attendront sans broncher les terribles coups dont elles sont menacées.

Notre but n'est cependant pas de nous borner à la défense des dites Compagnies contre des attaques imméritées. Nous reconnaissons tout ce qu'a de préjudiciable aux intérêts généraux la situation actuelle de la navigation ; nous en avons montré les causes, nous examinerons les remèdes préconisés et nous dirons en fin de compte notre opinion sur la question.

Voici tout d'abord un premier remède proposé : « Obliger les Houillères à faire pour le chargement sur eau ce qui leur est

imposé sur la voie ferrée. » (Rapport de M. Hélot). Que cette idée puisse venir à l'esprit, rien de plus naturel ; mais qu'elle y puisse rester, voilà qui ne se comprend plus. Les Compagnies, en effet, procèdent comme suit lorsque, et c'est actuellement le cas, les commandes absorbent entièrement la production : l'extraction du lendemain étant prévue, le tonnage qu'il est possible d'embarquer, variable avec les installations des Compagnies, est réservé pour être chargé dans des wagons fournis, sur demande, par la Compagnie du Nord. N'ayant, à quelques unités près, que le nombre de wagons vides nécessaire, il est évident qu'aucun stationnement n'est possible. Les wagons du Nord sont chargés d'abord, en effet, puis distribués d'après les commandes ensuite. Les expéditions sont réglées de manière à assurer régulièrement à chaque client les livraisons mensuelles auxquelles il a droit.

Pour les livraisons par eau, les choses se passent tout différemment. Les bateaux sont envoyés par l'acheteur quand cela lui plaît, et surtout ont une destination précise. En attendant leur tour, ils doivent rester là, et s'ils sont arrivés en avance, ce qui est le cas général, y rester longtemps, sans que la mine y soit pour rien, le client étant en avance sur ses enlèvements. En pratique, l'acheteur n'intervient pas dans les démarches à faire pour procurer des wagons à la mine, alors qu'il affrète lui-même les bateaux destinés à transporter ses charbons, lesquels ne peuvent être en aucune façon distraits de leur destination.

Ainsi, aucune comparaison n'est possible entre les deux modes d'expédition. Il faudrait pour cela que le nombre de bateaux vides, nécessaires aux expéditions de la journée à faire par eau, fussent remis chaque matin aux Compagnies, qui les expédieraient ensuite à leurs clients, en se guidant sur les marchés à exécuter. Pour les raisons données plus haut, cela n'est pas possible, autrement les mines seraient les premières à appliquer ce mode de chargement.

Le remède n'en est donc pas un.

Passons au moyen suprême, infallible, seul capable de tout remettre dans l'ordre : « le bon de chargement », qui, si l'on s'en rapporte à tout ce qui s'est dit à son sujet, serait délivré au bateau affrété à la suite d'un accord intervenu entre le vendeur et l'acheteur et donnerait au batelier le droit à une indemnité si le chargement n'était pas effectué dans un délai déterminé : 10 jours par exemple.

Théoriquement, cette conception du bon de chargement n'est pas dénuée de sens, reconnaissons-le. Il est certain que si l'organisation des transports par eau était aussi précise, aussi mathématique que celle des transports par fer, rien ne s'opposerait à son adoption, et nous serions des premiers à le recommander. Il n'en est rien, malheureusement, et l'on est littéralement confondu de voir des hommes intelligents mettre en avant une pareille thèse, produit spontané de leur imagination, sans daigner s'inquiéter des raisons graves pouvant en rendre impossible l'application.

Rappelons d'abord, à ce sujet, ce principe général qu'on ne peut, en toute justice, attribuer aux Compagnies de mines une responsabilité pécuniaire comme celle-ci, que si elles disposent de tous les éléments pouvant concourir au résultat cherché, soit le chargement du bateau dans les dix jours de son arrivée.

Supposons l'usage du bon de chargement passé dans la pratique ; sauf dans les cas de force majeure, il n'y aura pas

de contestation possible au sujet des charbons à livrer au jour convenu : les Houillères seront toujours responsables puisqu'elles disposent de leur extraction d'une façon absolue. A elles de tout prévoir à ce sujet ; on voit que nous sommes larges. Mais alors il est bien entendu, n'est-ce pas, que l'acheteur, industriel ou négociant, enlèvera les quantités achetées d'une façon mathématique. Il n'aura pas de réparations à faire à son usine ; la morte-saison sera supprimée ; en un mot son établissement marchera comme une horloge de précision, ou bien alors il mettra en stock chez lui dans les périodes où la marche de son usine sera moins intense.

Car la mine ayant des obligations aussi nettes, ne pourra faire autrement que d'exiger de ses acheteurs l'exécution à la lettre de leurs marchés.

La même observation devra s'appliquer aux négociants, qui devront enlever leurs mensualités en hiver comme en été. De plus, l'acheteur devra trouver à l'époque convenue les bateaux nécessaires et les faire arriver au jour dit au quai de chargement. Aucune excuse ne saurait être admise. Eh ! bien, nous en appelons à tous les intéressés, et leur réponse ne saurait être douteuse : tout cela est-il possible ?... Non. Les bateaux vides feront défaut à certaines périodes de l'année. A d'autres moments, les marinières refuseront certaines destinations, les frets seront trop élevés. De là des retards considérables dans l'arrivée des bateaux, et des procès, naturellement.

Dans un autre ordre d'idées, disons un mot des chômages des canaux, qu'ils viennent de causes à peu près régulières comme les réparations annuelles ou de fortes gelées d'hiver. Voilà, nous semble-t-il, des causes de perturbation échappant aussi complètement que possible aux Compagnies. Les auteurs du bon de chargement voudront-ils nous dire comment ils concilieront leur panacée avec ces accidents ? Cela semble d'autant plus difficile qu'ils se sont bien gardés de songer à tout cela.

Voici un industriel : il a le droit, d'après son marché avec telle Compagnie houillère, à trois bateaux par mois. La mine lui remet des bons de chargement pour décembre, janvier, février et la suite. Les bateaux sont affrétés à temps, la mine est prête à les charger, lorsque patatras ! voilà les canaux gelés. Décembre passe, janvier passe également, le dégel se produit, et aucun des bateaux n'est arrivé au quai de chargement, de sorte qu'en février, au lieu de trois bateaux à charger, il y en aura neuf. Résultat : un encombrement énorme et l'impossibilité pour la mine de charger dans le temps voulu ; certains de ces bateaux attendront six semaines ou deux mois leur chargement.

Les chômages ordinaires produisent à peu près le même résultat.

Dans ces conditions, voit-on ce que devient le bon de chargement ? Il disparaît, le pauvre. Pourtant que de chemin a-t-il parcouru déjà, si l'on en croit ses inventeurs ! Consacrons-lui un pleur et qu'il n'en soit plus question.

Pour achever de liquider cette bonne invention, il ne restera qu'à céder à bon compte, au premier amateur venu, le terrifiant arsenal renfermant les armes rouillées dont on menace les Houillères : suppression des droits de douane et union des acheteurs contre les Compagnies. Voilà, n'est-il pas vrai, de bien gros mots. Croyez, en tout cas, Messieurs les parrains du « bon de chargement », qu'avant d'en arriver à supprimer le droit de douane on examinera la question à un point de vue plus élevé que

celui auquel vous vous êtes placés. Les hommes éminents qui autrefois l'ont établi ne se sont pas contentés de mots en l'air ; il leur a fallu de puissants arguments, inutiles à reproduire ici, qui subsistent encore, et que personne ne songera, soyez-en sûrs, à sacrifier à votre petite fantaisie.

Inutile, n'est-ce pas, de nous étendre sur l'action juridique collective des acheteurs contre les Compagnies. Cela n'est pas sérieux. Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, tout acheteur se croyant lésé sait fort bien se faire rendre justice, et le syndicat rêvé pour poursuivre envers et contre tous l'adoption du bon de chargement ne sera jamais qu'un mythe.

Et maintenant, nous sera-t-il permis d'émettre une opinion ? Toute l'encre dépensée au cours de la campagne en faveur de cette chimère et contre les Compagnies, l'a été en pure perte. Lorsqu'arrivera la baisse des charbons — il faut tout prévoir — les clients des Compagnies recommenceront le jeu d'autrefois : ils n'exécuteront leurs marchés que partiellement ; les bateaux seront très rapidement chargés parce qu'on attendra toujours après eux, et la campagne actuelle ne sera plus qu'un souvenir imprécis dont personne alors ne comprendra la signification.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire ? Telle n'est pas notre opinion. Des améliorations sont possibles, basées sur l'entente cordiale entre producteurs et consommateurs. Nous regrettons d'être en désaccord sur ce point comme sur bien d'autres, avec M. le Vice-Président de la Chambre de commerce de Cambrai : il est pour la guerre ; nous sommes, nous, pour la paix, bien autrement féconde.

A notre avis, aucune solution radicale n'est possible ; seul, un ensemble de mesures partielles pourra donner en partie satisfaction aux intéressés. L'institution d'une Chambre d'affrètements, admise par le Congrès des Chambres de commerce du Nord, devra être l'une des principales.

Mais le résultat cherché ne pourra être atteint que si les Houillères parviennent à décider leurs clients à n'affréter leurs bateaux qu'à l'époque même où la mine devra leur livrer un chargement.

Si, d'autre part, la voie d'eau sur Paris s'améliore de façon à pouvoir débiter un nombre de bateaux tel qu'on puisse éviter les encombrements actuels aux écluses, nul doute qu'on ne cesse à l'avenir d'entendre les plaintes qui se sont fait jour depuis deux ans. A cet égard, nous savons pouvoir compter d'une façon absolue sur l'Administration des Ponts et Chaussées.

Nous croyons avoir remis au point la question. On répondra probablement à cette modeste étude ; mais il est douteux que nos arguments soient repris point par point et réfutés par des raisons sérieuses, et pour cause. Il faudra, en tout cas, d'autres raisons que celles émises jusqu'ici ; autrement, nous risquons fort d'assister sous peu aux obsèques de ce pauvre « bon de chargement ». Que la terre lui soit légère !

BULLETIN INDUSTRIEL

CATASTROPHE AUX MINES DE GRAND'CROIX

Saint-Étienne, 29 août. — Voici de nouveaux détails sur la terrible catastrophe survenue hier aux puits Couchoud, dépendant des mines de la Péronnière, à Grand-Croix.

Les mineurs avaient décidé de suspendre le travail à la suite d'un différend avec la direction au sujet d'un bon dont ils devaient se munir avant de descendre dans la mine ; toutefois, hier matin, un certain nombre d'ouvriers, cédant aux instances des gouverneurs, continuèrent le travail. Trente-deux descendirent à cinq heures. La descente se fit sans accident.

Une heure après, seize autres mineurs prirent place dans la cage, et la descente commença. Tout à coup, sans que rien ait pu faire prévoir un accident, le mécanicien vit la marche de la machine augmenter avec une vitesse vertigineuse. Il lui fallut une seconde pour se rendre compte qu'un malheur venait d'arriver.

En effet, le câble s'était rompu à la hauteur des poulies et était retombé de tout son poids de huit mille kilos sur la cage, qui avait été précipitée au fond du puisard où se trouvaient environ vingt mètres d'eau.

Parmi les quinze ouvriers tués, sept étaient mariés, avec un total d'une dizaine d'enfants en bas-âge. Le mineur Tardy qui, seul, ne fut pas tué sur le coup, ne tarda pas à succomber.

Aussitôt que le bruit de la catastrophe se fût répandu, les secours commencèrent à être organisés. M. Bouteille, ingénieur principal de la Compagnie, accompagné de quelques hommes, descendit au fond du puits, d'où partaient des appels déchirants.

On s'occupa aussitôt d'enlever le câble qui recouvrait la cage et qu'on dut couper par morceaux, et on plaça un câble neuf.

Pendant ce temps, d'autres secours arrivaient par des galeries donnant accès au puits voisin, dit puits Saint-Jean.

Tout autour du puits se presse une foule consternée. On n'entend que des cris, des pleurs et des lamentations des femmes, des enfants et des parents des victimes.

L'enquête ouverte dès la première heure a fait constater, dit on, que le câble rompu était en excellent état et s'était brisé dans sa partie la plus épaisse. On se perd en conjectures sur les causes de la catastrophe.

On espère pouvoir dégager et remonter aujourd'hui du puits Couchoud, profond de 800 mètres, les cadavres des victimes.

BULLETIN COMMERCIAL

FRANCE

Situation générale. — L'un de nos confrères de la presse métallurgique de l'Est fait une longue dissertation pour démontrer que la vigoureuse reprise des affaires, qui s'est dessinée en France depuis un an, n'aurait peut-être pas suffi à rompre l'équilibre de l'offre et de la demande si un facteur moral n'était venu bien à propos accentuer le mouvement qui tendait à faire pencher la balance commerciale du côté de la demande. Ce facteur moral, c'est la peur de la hausse des matières premières qui a fait réclamer par les consommateurs des quantités bien supérieures à celles dont ils avaient besoin en réalité. Et, d'après lui, cette peur serait due à des manœuvres déloyales ou coupables des producteurs.

Notre confrère, qui s'amuse évidemment à philosopher sur la situation, s'arrête cependant au début de son raisonnement. Logiquement, il devait le pousser jusqu'à se demander si la peur en question était justifiée et si les acheteurs ont eu raison

d'agir comme ils l'ont fait, malgré l'avis contraire qu'il leur donnait plus ou moins ouvertement.

Pour cela, avant toute chose, il aurait dû poser la proposition suivante, qui, croyons-nous, n'a pas besoin de démonstration : « Le commerce et l'industrie ont pour but de faire réaliser les plus gros bénéfices possibles à ceux qui s'y livrent : aux charbonniers, comme aux métallurgistes et aux quincailliers. »

Or, qu'est-ce qui peut limiter le gain d'un négociant ?

Deux choses essentielles : la concurrence et l'abstention des consommateurs devant un prix trop élevé.

La concurrence n'existe que lorsque l'offre dépasse la demande, lorsque la production est supérieure à la consommation. Dès que l'égalité s'établit entre ces deux facteurs, la concurrence disparaît. Enfin, si la demande est supérieure à l'offre, il y a pénurie de matières.

Il est évident que, dans ce dernier cas, la hausse des prix est absolument forcée, inévitable, et qu'elle n'a pas de limite. Nous reconnaissons que, dans ces derniers temps, d'avril à juillet, par exemple, la peur de la hausse a eu pour premier effet d'exagérer celle-ci en incitant les consommateurs des produits sidérurgiques à accroître l'importance de leurs commandes et en rendant ainsi momentanément la demande supérieure à l'offre.

Dans l'espèce, il s'agit de savoir si cette peur était justifiée, car les consommateurs qui se sont posé cette question dès le mois de mars, qui y ont répondu par l'affirmative et ont, en conséquence, remis de fortes commandes immédiatement, ont fait une belle opération.

Eh bien, oui, elle était justifiée.

Et cela, pour deux raisons :

La première, c'est que les forges renouvelaient à ce moment leurs marchés de combustibles, avec une hausse de 2 fr. 50 à 3 francs à la tonne et que cette hausse devait fatalement avoir une répercussion analogue sur les prix des produits sidérurgiques. Et cela était connu de tout le monde.

La seconde, c'est que la concurrence n'existait plus entre les métallurgistes, qui, depuis six mois au moins, voyaient la consommation égaler sensiblement la production, leurs usines donner à peu près leur rendement maximum et leurs carnets d'ordres encore bien remplis. Or, en vertu de l'axiome que nous avons posé plus haut et sans qu'il soit nécessaire que la demande dépasse l'offre, par le seul fait que la concurrence n'existait plus, les prix devaient monter.

Remarquons, en passant, que, dans ces conditions, les ententes entre vendeurs ne sont que des résultantes de la situation : c'est celle-ci qui crée celles-là et non celles-là qui créent celle-ci. Aussi les trusts, les syndicats, les comptoirs florissent-ils en temps de grande activité industrielle et commerciale et se démolissent-ils régulièrement en temps de crise.

La meilleure preuve que, pour les deux raisons que nous venons d'exposer, les prix devaient naturellement s'élever, c'est que, malgré la grande amplitude du dernier mouvement de hausse, ils se maintiennent aux niveaux acquis, au grand étonnement de notre confrère, d'ailleurs.

C'est en nous basant sur une situation analogue et sur le même axiome commercial que nous avons prévu, il y a bientôt trois mois, un nouveau mouvement en avant des charbons pour l'automne. Notre raisonnement est bon, puisque nos prévisions se réalisent encore.

Donc, non seulement la hausse pouvait et devait même être prévue, mais elle est légitime et il n'est pas besoin de supposer des manœuvres déloyales pour l'expliquer.

* * *

Le Congrès de Lens. — Les délégués des syndicats des mineurs du Pas-de-Calais se sont réunis en Congrès, le 3 septembre, à Lens.

M. Basly, député, qui présidait la séance, a donné lecture de la lettre que M. Lavaurs lui a adressée en mai dernier, au nom des charbonnages, en réponse à celle par laquelle les mineurs réclamaient une nouvelle conférence mixte pour rectifier certains chiffres fournis par les exploitants lors de la convention d'Arras. Dans cette lettre, M. Lavaurs déclare que tous les chiffres avancés sont exacts, qu'ils concordent en réalité avec ceux fournis par la délégation ouvrière et qu'en conséquence il n'y a pas lieu de provoquer une nouvelle réunion.

M. Basly fait un long commentaire de cette lettre, et de ce commentaire, ainsi que des observations présentées ensuite par les délégués, il résulte que le sentiment de l'assemblée est que les Compagnies houillères reprennent d'une main ce qu'elles donnent de l'autre, le rendement journalier du mineur augmentant plus vite que son salaire.

M. Basly parle ensuite de l'accroissement considérable du prix des charbons : il dit que le prix de vente moyen actuel est d'environ 15 francs, ce qui ferait ressortir une majoration très élevée, nullement en rapport avec celle des salaires ; il y a donc lieu d'insister pour obtenir encore quelque chose. Finalement, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

« Les délégués des bassins houillers du Pas-de-Calais et du Nord, réunis au nombre de 115 dans la salle de l'Hermitage, à Lens,

» Après avoir entendu la lecture de la dernière lettre de M. Lavaurs, président de la délégation des Compagnies minières et les commentaires qu'en a fait, au nom du Bureau du Syndicat, le citoyen Basly, député,

» Considérant que la moyenne de production par ouvrier, en 1898, est de beaucoup supérieure à celle de 1891 pour un salaire inférieur à celui de 1891,

» Estiment qu'il est indispensable de demander aux délégués des houillères une nouvelle entrevue afin d'y discuter le principe d'une nouvelle augmentation des salaires,

» Et chargent le Bureau du Syndicat de demander et d'organiser, pour le plus bref délai possible, une nouvelle conférence entre les délégués ouvriers et les délégués patrons. »

Est adoptée également une motion du citoyen Soriaux demandant :

« L'établissement d'un double carnet de paie qui serait remis toutes les quinzaines aux administrations syndicales afin de pouvoir se rendre compte : 1° de la véracité des moyennes fournies par les Compagnies aux Pouvoirs publics ; 2° de la répartition du travail faite par elles. »

Enfin, dans le but de défendre les intérêts des ouvriers victimes d'accidents de travail, le Congrès a décidé de charger un avocat, qui sera payé par les Syndicats, de soutenir devant les tribunaux les droits des blessés, principalement en ce qui concerne le montant des rentes à payer par les Compagnies dans les divers cas qui peuvent se présenter, et cela jusqu'à ce que des sentences assez nombreuses et ne pouvant plus être discutées fassent jurisprudence pour l'avenir.

* * *

Charbons. — Ci-dessous, les résultats du commerce français des combustibles pour les sept premiers mois des années 1899, 1898 et 1897 :

COMMERCE SPÉCIAL, C'EST-A-DIRE QUANTITÉS LIVRÉES A LA CONSOMMATION

IMPORTATIONS

		1899	1898	1897	
		Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	
HOUILLE	CRUE	Angleterre.....	3.438.380	2.485.230	2.635.580
		Belgique.....	2.059.690	1.776.000	1.880.870
		Allemagne.....	407.390	386.460	371.030
		Divers.....	4.440	4.540	2.460
		TOTAUX.....	5.909.900	4.652.230	4.889.940
HOUILLE	COKE	Belgique.....	364.490	368.890	351.780
		Allemagne.....	421.400	419.980	526.160
		Divers.....	13.860	14.700	10.210
		TOTAUX.....	799.750	803.570	888.150
Goudron et brai de houille.....		141.105	123.210	114.399	

EXPORTATIONS

HOUILLE	CRUE	Belgique.....	340.840	337.880	280.610
		Italie.....	9.160	22.390	8.590
		Suisse.....	108.110	114.870	114.800
		Turquie.....	1.170	20	1.080
		Egypte.....	280	280	200
		Algérie.....	560	3.540	2.060
		Divers.....	68.270	87.320	59.960
		Approvisionnement	146.300	132.970	94.270
		de navires	32.480	52.700	39.380
		français... étrangers...			
TOTAUX.....		707.170	751.970	600.950	
Coke.....		32.730	34.130	30.180	
Cendres de coke.....		2.390	2.070	1.660	
Goudron et brai de houille.....		14.508	16.159	13.909	

Les importations de houille pendant le mois de juillet se sont élevées à 899.990 t. contre 730.580 t. pendant le même mois de 1898, soit, pour l'année courante, une augmentation de 169.410 t. ou de 23 0/0 : la proportion est un peu moins forte que pour le mois de juin dernier. L'Angleterre nous en a fourni 507.030 t. contre 322.070 t. en 1898, la Belgique 348.360 t. contre 351.050 et l'Allemagne 43.960 t. contre 56.120. Tout le progrès du mois provient donc de l'Angleterre.

Les importations de coke sont en perte de près de 4.000 t. sur celles de l'année dernière, tandis que le mois de juin avait, au contraire, amené un progrès d'égale valeur. Cela fait donc environ 8.000 t. de recul pour le mois de juillet. Cette perte est due principalement à l'Allemagne, qui a réduit ses envois de 5.500 t. pendant ce mois.

Nos exportations de houille continuent à décroître. Pour les sept premiers mois, elles sont inférieures de 44.800 t. à celles de 1898. Pour le mois de juillet seulement, nous perdons 3.700 t. sur la Belgique, 3.360 t. sur l'Italie, 5.410 t. sur les pays non dénommés dans la statistique ; nos expéditions, sur les ports, pour l'approvisionnement des navires, sont également en décroissance.

* * *

Voici les nombres de wagons de 10 tonnes chargés de combustibles minéraux et expédiés, par voie ferrée, des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, pendant la première quinzaine d'août :

	1899	1898	Différence 1899
Département du Nord.....	40.133	41.999	— 1.866
» du Pas-de-Calais.....	30.340	29.322	+ 1.018
Totaux.....	40.473	41.321	— 848

Pour chacun des 12 jours de travail de la quinzaine, la moyenne des expéditions a été de 3.373 wagons.

* * *

C'est toujours la fermeté la plus grande qui règne sur le marché charbonnier, et bien qu'il soit fastidieux d'entendre

toujours le même son, nous sommes cependant forcé de nous répéter tous les quinze jours. Les prix sont en hausse dans tous les compartiments. La demande est bonne et la plupart des charbonnages ont déjà engagé la plus grande partie de leur production pour l'année prochaine.

Les questions ouvrières constituent le seul point noir de l'horizon. Dans le Centre, les chômages sont assez nombreux. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, on attend à nouveau des revendications des mineurs; mais, chez ceux-ci comme chez les exploitants, les esprits sont calmes et il est presque certain que l'accord ne sera pas trop difficile à établir : on estime qu'il n'y aura pas de cessation de travail en masse.

Le coke fait toujours prime.

Fontes, fers et aciers. — Le marché sidérurgique est soumis à l'accalmie générale et consolide ses positions. Les cours ne progressent plus, mais ils sont tenus partout avec la plus grande fermeté. Les fontes cependant voient encore leurs prix s'élever et on parle de 110 à 115 francs pour le n° 3 de moulage. Les fers sont à 25 francs à Paris; en forges, on les paie également à peu près ce prix.

Les prix des articles de quincaillerie sont majorés de tous côtés.

Les cokes reçus en juillet par les hauts-fourneaux du comp-toir de Longwy reviennent, en moyenne, à 25 fr. 27, soit à 0 fr. 18 de plus qu'en juin.

Le travail est partout très abondant, mais l'excessive durée des fortes chaleurs diminue le rendement des ouvriers en même temps que la baisse des eaux dans les rivières devient fort gênante pour tes usines de l'Est munies de moteurs hydrauliques.

Voici les résultats du mouvement commercial des fers et aciers, pour les sept premiers mois des années 1899, 1898 et 1897 :

COMMERCE SPÉCIAL, C'EST-A-DIRE QUANTITÉS LIVRÉES A LA CONSOMMATION

IMPORTATION

	1899	1898	1897
FERS			
Minerais	1.135.394	1.242.447	1.262.268
Fonte brute, moulage et affinage	40.637	39.972	36.211
Fonte ferro-manganèse, etc.	2.223	2.074	1.405
Fers en barres { au bois	4.747	5.245	5.026
{ au coke	943	918	853
Rails	282	26	28
Fers à T et Fers cornières	1.089	352	285
Tôles { laminées	2.350	354	363
{ minces plus de 0m/m6	470	660	70
{ — 0m/m6 ou moins	1.621	258	695
ACIERS			
En barres { rails	1.786	491	85
{ lingots, billettes	1.638	1.088	1.116
Essieux et bandages bruts	281	126	49
Tôles laminées à chaud	741	964	964
{ à froid	462	210	190

EXPORTATION

	1899	1898	1897
FERS			
Minerais	164.036	137.123	175.857
Fonte brute, moulage et affinage	93.951	100.721	58.469
Fers en barres { au coke	19.064	19.679	25.842
{ au bois	399	75	124
Rails	2.445	2.084	1.457
Fers à T et cornières	5.492	1.495	1.678
Tôles	2.302	1.665	2.511
Rails	7.949	4.530	7.090
Lingots, billettes et autres	10.759	19.974	14.151
Essieux et bandages bruts	169	131	211
Tôles laminées à chaud	1.062	967	1.188
{ à froid	134	65	2.863

BELGIQUE

Charbons. — On ne peut que se répéter en voulant analyser la situation du marché belge. La plus grande fermeté règne toujours dans tous les compartiments, les prix sont franchement en hausse. Mais on n'a toujours pas de nouvelles de l'adjudication pour les chemins de fer de l'Etat, et de ce fait la base d'appréciation la plus sérieuse manque encore.

Toutefois, l'adjudication de briquettes pour les besoins des services de la marine à Ostende, qui a eu lieu le 30 août, a donné les résultats suivants : Mariemont a soumissionné 1 lot à 26 fr. 40, la Société des Agglomérés réunis du bassin de Charleroi 1 lot à 26 fr. 45, et Aiseau-Presles 1 lot à 26 fr. 50. Le prix moyen, 26 fr. 45, est en hausse de 3 fr. sur celui de l'adjudication du 31 mai dernier, 23 fr. 45, lequel était lui-même supérieur de 2 fr. au prix moyen remis à l'adjudication de février.

La hausse est donc certaine pour les combustibles que va demander le Ministère des chemins de fer, mais on se lance dans le domaine des hypothèses lorsqu'on veut en prévoir, dès maintenant, l'importance.

La situation est inchangée pour les cokes. Le disponible n'a pas de prix.

Pour les sept premiers mois de l'année, l'exportation des briquettes s'est élevée à 293.105 t. contre 371.112 t. en 1898. Les expéditions à destination de la France ont été de 151.300 t. contre 167.500 t. l'année dernière.

Fontes, fers et aciers. — Le marché sidérurgique reste très ferme, mais les prix sont sans changement depuis notre dernier bulletin. Les fers marchands sont à 19 fr., les tôles de fer n° 2 à 21 fr. 50 et les tôles d'acier à 23 fr. On reste actuellement, et avec raison, dans l'expectative; mais la tendance est néanmoins tout à la hausse; les laminoirs ont du travail assuré encore pour plusieurs mois.

La production de fonte du 1^{er} semestre a été de 596.770 t.; pour l'année 1898 tout entière, elle avait été seulement de 979.101 t. et pour 1897 de 1.034.732 t.

ALLEMAGNE

Charbons. — Le marché charbonnier conserve, dans tous les districts, la plus grande fermeté et la tendance à la hausse est nettement accusée.

Les plaintes des consommateurs, notamment des métallurgistes, contre les Syndicats, se font de plus en plus vives. Ce n'est pas au sujet des prix qu'on récrimine le plus, mais contre les exportations qui sont restées considérables alors que dans le pays on est réduit à la portion congrue et qu'on manque même parfois de houille et surtout de coke. Il y a disette de fonte, dit-on, et par suite élévation exagérée des prix, parce que le Syndicat des cokes crée, par ses exportations, une véritable pénurie de ce produit dans le pays.

Les cours des bourses aux charbons de Dusseldorf et d'Essen sont toujours sans changement, mais ces cours ne se rapportent qu'à des ordres anciens. Pour les ordres nouveaux, les prix ne sont pas encore établis.

Les prix d'hiver appliqués à partir du 1^{er} septembre par les charbonnages de la Haute-Silésie sont en augmentation de 0 fr. 50 ou de 1 fr. sur ceux du mois d'avril dernier qui eux-

mêmes avaient subi une hausse analogue par rapport à ceux du mois de septembre précédent. Les gailletteries grasses sont à 12 fr. 75, les menus à 6 fr. 75. Les houilles à gaz valent 13 fr. 625.

La production des mines fiscales de la Sarre, pendant le mois de juillet, a été de 778.756 t. contre 738.737 t. l'année dernière ; le débit s'est élevé à 769.472 t.

Fontes, fers et aciers. — Les vieilles matières sont toujours aussi recherchées. Les demi-produits sont les articles les plus demandés du marché et on peut à peine répondre à la moitié des commandes ; on estime qu'il en sera ainsi jusque dans le courant de l'année prochaine.

Les hauts-fourneaux fournissent toute la fonte que les quantités de coke mises à leur disposition leur permettent de donner. Dans les provinces rhénanes, les prix de la fonte sont supérieurs de 10 à 12 fr. 50 à ceux pratiqués il y a un mois. A Dusseldorf, on cote la fonte de puddlage de Westphalie et de Siegen 95 à 97 fr. 50, la fonte anglaise n° 3 107 fr. 50, le n° 3 du Luxembourg 100 fr., la fonte allemande n° 1 de moulage 110 fr., le n° 3 105 fr. et la fonte hématite allemande 110 fr.

La production de la fonte s'est élevée à 685,434 fr. en juillet contre 663,584 fr. en juillet 1898.

Le marché des fers laminés est aussi excessivement ferme. Les forges ont du travail pour jusqu'au milieu de l'année prochaine. On ne traite pas à moins de 25 fr. pour les barres de fer soudé. Les poutrelles sont très recherchées à 21 fr. 875. Les fils de fer, fort demandés, ont été majorés de 3 fr. 125 par le Syndicat. Les fontes moulées ont été augmentées de 2 fr. 50 depuis 1 mois.

ANGLETERRE

Charbons. — La tendance du marché charbonnier est sans changement à Newcastle ; la demande est bonne et les prix sont fermes. Le meilleur Northumberland pour vapeur est coté 16 fr. 25, les stocks sont très réduits ; les menus, vivement recherchés, valent de 8 à 8 fr. 75. Les charbons à gaz sont également très fermes de 11 fr. 85 à 12 fr. 50. Le coke est venu dernièrement en plus grande quantité sur le marché par suite du rétrécissement de la consommation provoqué par des grèves dans les aciéries du Nord-Ouest ; les prix en ont subi un léger recul en diverses circonstances et on a payé le coke de haut-fourneau 25 à 26 fr. 25, mais actuellement la demande est forte et les prix ont remonté : on cote 27 fr. 50 et pour l'importation jusqu'à 31 fr. 25 franco bord.

Sur le marché des frets, la tendance a été assez incertaine, les affaires étant faibles pour les charges de retour des pays étrangers. On a payé à Cardiff 10 fr. 25 à 10 50 pour Marseille, 4 fr. 75 pour St-Nazaire, 9 fr. pour Alger, 6 fr. pour Bordeaux, 4 fr. 75 pour La Rochelle, 6 fr. pour St-Malo, 6 fr. 25 pour Caen, 5 fr. 24 pour la Charente et 6 fr. pour le Havre.

De Newcastle, on a payé : Oran 9 fr. 05, le Havre 4 fr. 65, St-Malo 6 fr. 50, Marseille 10 fr. à 10 25.

Fontes, fers et aciers. — Le marché des fontes à Middlesbrough semble sortir de la période de faiblesse qu'avait amenée la spéculation par ses nombreuses réalisations. En ces derniers jours, les prix se sont déjà relevés et la tendance est à la fermeté, car les prévisions sont en faveur de la continuation de

l'activité industrielle pendant l'automne et même pendant l'année 1900. Les chantiers de constructions navales reçoivent actuellement d'importantes commandes que la rapidité de la hausse avait fait momentanément réserver.

Pendant le mois d'août, les exportations de fonte ont été excessivement faibles relativement à celles du mois précédent et à celles d'août 1898 : c'est surtout l'Ecosse qui s'est abstenue d'acheter en présence des hauts prix pratiqués.

La fonte n° 3 est livrée actuellement à 81 fr. 875, mais à ce prix les producteurs ne se pressent pas de s'engager ; ce que voyant, les marchands se gardent également bien de vendre en dessous. Le n° 1 est coté 83 fr. 20 et le n° 480 fr. 65.

La fonte d'affinage vaut 78 fr. 75 et la fonte blanche 77 fr. 50.

La fonte hématite varie de 92 fr. 50 à 93 fr. 75.

Les cours des produits finis sont toujours fermement tenus. Il y a des retards de livraison considérables et les consommateurs qui veulent être servis immédiatement sont obligés de payer des primes très élevées. La demande reste bonne et le travail est partout abondant. Les barres de fer ordinaire sont à 192 fr., les *best-bars* à 204 fr. 70, les tôles d'acier pour chaudières à 220 fr., les tôles fines d'acier à 233 fr., moins 2 1/2 0/0 d'escompte. Les gros rails sont payés 157 fr. 50 la tonne, net aux usines.

A Glasgow, les cours des fontes ont repris également de la fermeté, mais les affaires n'ont aucune importance. On cote les warrants numéros mélangés 86 fr. 15, les n° 3 de Middlesbrough 82 fr. 50 et les warrants hématites 91 fr.

BULLETTIN FINANCIER

COUpons DÉTACHÉS. — 31 juillet : Aniche 60 fr.

1^{er} août : Blanzv, coupon n° 34, acompte dividende 1898-1899, brut 40 fr. net : nominatif 38 fr. 40, porteur 36 fr. 58.

15 août : Bruay, coupon n° 85, brut 250 fr., net 231 fr. 50. — Bruay (le vingtième), coupon n° 85, brut 12 fr. 50, net 11 fr. 55.

31 août : Aniche 55 fr. — Meurchin, 295 fr. — Meurchin (le cinquième), 59 fr.

COUPONS ANNONCÉS. — 11 septembre : Agence financière 4 fr.

29 septembre : Lens 800 fr., Lens (le centième) 8 fr.

30 septembre : Aniche 60 fr.

15 novembre : Béthune (Bully-Grenay), 37 fr. 50.

BELGIQUE

Charbonnages des Grand-Conty et Spinois

A GOSELLIES

RÉSUMÉ DES BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 1898, 1897 & 1896

ACTIF	1898	1897	1896
Immobilisé	Frs 2.746.013	2.711.837	2.824.616
Réalisable et disponible	752.099	700.933	556.550
Totaux	3.498.112	3.412.770	3.381.166
PASSIF			
Non exigible : capital et réserves	2.928.031	2.849.870	2.815.300
Exigible : obligations	300.000	300.000	300.000
— créiteurs	89.858	73.690	135.024
Bénéfices	180.223	189.210	130.842
Totaux	3.498.112	3.412.770	3.381.166
Dividende par action	15 »	15 »	»
Amortissements	27.352	253.538	28.961

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 1^{er} Septembre pour les valeurs cotées à la Bourse de Lille et au 26 Août pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS; L, LILLE; Ly, LYON; M, MARSEILLE; B, BRUXELLES.

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries					
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L1.920 ..	1898 35 ..	20.000	20.000	500 t.p.	Acieries de Firminy.....	Ly3.600 ..	97-98 125 ..
3.600	3.112	»	Aniche (douxième de denier)	21.630 ..	98-99 600 ..	40.000	40.000	500 t.p.	— de France.....	P1.063 ..	97-98 53 44
28.800	28.800	»	Anzin (centième de denier)	-6.025 ..	1898 net 220 ..	»	»	»	— de Longwy.....	L1.080 ..	— — —
6.000	5.940	»	Azincourt.....	816 ..	1898 35 ..	»	»	»	— de St-Etienne.....	P1.275 ..	97-98 35 ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzv.....	-1.600 ..	97-98 80 ..	8.500	8.500	500 t.p.	Alais (Forges).....	P 380 ..	1898 15
3.000	»	500	Bouches-du-Rhône.....	M 210 ..	— 2 50	»	»	»	Aubrives-Villerupt.....	B 350 ..	1897 12 80
60.000	»	1.000-400 p.	Bruay (entière).....	L48.500 ..	97-98 net 1000 ..	2.000	2.000	1.000	— — —	L ..	— — —
18.000	17.000	1/18.000	Bruay (20 ^e act. prim.).....	-2.440 ..	— net 50 ..	1.800	1.800	»	Biache-St-Waast.....	-3.800 ..	1896 160 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Bully-Grenay (6 ^e act. prim.).....	-3.720 ..	— net 50 ..	37.000	37.000	»	Chasse (Fonderies).....	Ly1.425 ..	97-98 55 ..
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Campagnac.....	-1.049 ..	1898 50 ..	6.000	6.000	500	Châtillon-Commentry.....	-1.250 ..	1898 40 ..
3.945	3.945	500 t.p.	Carmaux.....	P1.400 ..	1898 55 ..	»	»	»	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 785 ..	96-97 32 70
7.500	7.500	500 p.	Carvin.....	L1.700 ..	94-95 40 ..	»	»	»	Commentry-Fourchamb.....	Ly 850 ..	1898 35 ..
60.000	60.000	»	Clarence (La).....	-1.050 ..	— 70 ..	20.000	20.000	500 t.p.	Creusot.....	-2.000 ..	97-98 80 ..
22.000	22.000	125 t.p.	Courrières (30 ^e act. prim.).....	-2.655 ..	1898 70 ..	4.800	4.800	250 t.p.	Denain-Anzin.....	L1.420 ..	1897 25 ..
18.220	18.220	200	Crespin.....	— 285 ..	— 45 ..	1.200	1.200	500 t.p.	F. Dumont et Ce.....	B 805 ..	98-99 net 48 ..
1.800	1.800	1.000 t.p.	Douchy.....	— 980 ..	1898 400 ..	»	»	»	— — —	L ..	— — —
180.000	»	»	Dourges.....	-26.500 ..	1898 net 3.60	24.000	24.000	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B1.612 50	97-98 net 96 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Dourges (100 ^e act. prim.).....	-2.67 ..	1898 net 31 25	3.600	3.600	500 t.p.	— — —	L ..	— — —
2.400	2.400	1/2400	Drocourt.....	-3.425 ..	97-98 13 ..	»	»	»	Forges, Acieries, Nord et Est	P1.380 ..	— 55 ..
28.865	28.865	100	Epinae.....	— 575 ..	— 25 ..	»	»	»	Forges de Vireux-Molhain.....	B 610 ..	— 50 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	— 770 ..	97-98 13 ..	»	»	»	— — —	L 622 ..	— — —
6.000	4.000	500 1/4 p.	Ferfay.....	— 600 ..	— 25 ..	»	»	»	Franche-Comté.....	Ly 340 ..	— 15 ..
6.000	6.000	500	Ferques.....	— 607 ..	— 25 ..	»	»	»	Horme et Buire (nou.).....	— 813 ..	— — —
»	25.500	250 t.p.	Flines-lez-Raches.....	-1.355 ..	— 30 ..	6.000	6.000	500 t.p.	La Chalassière.....	— 815 ..	— — —
3.000	3.000	1.000-300 p.	Grand-Combe.....	M1.330 ..	1898 net 30 ..	18.000	18.000	500	Marine et Chemins de fer.....	P1.670 ..	97-98 50 ..
300.000	300.000	»	Haute-Loire.....	P 780 ..	— 11 50	2.925	4.250	700 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L1.090 ..	1898 60 ..
29.160	29.160	»	Lens.....	L55.000 ..	97-98 40 ..	4.250	2.925	1.000	Micheville (Acieries).....	N1.350 ..	97-98 net 50 ..
5.000	5.000	500 t.p.	Lens (centième act. prim.).....	— 570 ..	— net 40 ..	8.000	8.000	500 t.p.	Pont-à-Mousson.....	N ..	1897 100 ..
»	80.000	»	Liévin (1/10 ^e act. prim.).....	-2.170 ..	— 11 50	»	»	»	Saulnes.....	B 4.300 ..	1897 net 141 ..
1.600	1.600	»	Ligny-lez-Aire.....	— 610 ..	— 40 ..	»	»	»	Villerupt-Laval-Dieu.....	L 540 ..	96-97 25 ..
800	800	»	Loire.....	Ly 260 50	— net 1261 ..	»	»	»	— — —	B ..	— — —
»	»	»	Marles 70 0/0.....	L32.925 ..	1898 net 960 ..	»	»	»	ATELIERS DE CONSTRUCTION		
»	»	»	— 30 0/0.....	-27.000 ..	1898 net 400 ..	»	»	»	Ateliers de La Madeleine...	L 95 ..	» ..
4.000	4.000	500 t.p.	Marly.....	— 750 ..	— 80 ..	»	»	»	Caill.....	P 402 ..	» ..
20.000	20.000	»	Meurchin.....	-11.000 ..	98-99 40 ..	»	»	»	Chantiers de la Gironde...	— 677 50	» 30 ..
»	»	»	— (1/5 act. prim.).....	-2.170 ..	— 40 ..	»	»	»	— de la Loire.....	— 790 ..	» 32 50
»	80.000	»	Montrambert.....	Ly 950 ..	1898 40 ..	15.000	15.000	500	Dyle et Bacalan.....	B 550 ..	97-98 30 ..
6.000	6.000	500 t.p.	Ostricourt.....	L 925 ..	— 25 ..	»	»	»	Fives-Lille.....	P 565 ..	— 35 ..
»	»	»	Rive-de-Gier.....	Ly 22 25	— 25 ..	»	»	»	Forges de la Méditerranée.....	— 810 ..	1898 35 ..
»	»	»	Rochebelle.....	— 630 ..	1898 68 ..	»	»	»	Nord de la France.....	B 650 ..	97-98 35 (act. an)
»	»	»	Roche-la-Molière.....	-1.885 ..	1898 20 ..	16.000	16.000	500	Levallois-Perret.....	P 130 ..	— 15 ..
1.840	1.840	100 t.p.	Saint-Etienne.....	— 465 ..	1898 5 ..	1.000	1.000	100 t.p.	Franco-Belge (matériels).....	B 570 ..	97-98 25 ..
5.000	5.000	1.000 t.p.	Siney-le-Rouvray.....	L 40 ..	96-97 10 ..	»	»	»	Fonderie Durot-Binauld.....	L 159 ..	1897 8 ..
4.000	4.000	1.000 t.p.	Thivencelles.....	— 279 ..	1876 net 750 ..	»	»	»	Chaudronner. Nord France	L 600 ..	» ..
»	»	»	Vicoigne-Nœux.....	-23.540 ..	97-98						

REVUE DES COURS

Lille, 1^{er} septembre. — Bourse très animée pendant toute la quinzaine. La tendance est restée très ferme; les avances sont nombreuses et ont même déjà provoqué un peu de réalisations en ces derniers jours. Peut-être est-ce l'approche du congrès de Lens qui en est cause, cependant on assure maintenant que les Compagnies ne répondront pas par un *non possumus* absolu aux revendications de leurs ouvriers et même qu'elles sont assez disposées à leur accorder une certaine augmentation de leurs salaires.

Anzin se trouve à 6025, en avance de 25 fr. pour la quinzaine, et Azincourt gagne 6 fr. à 816. Bruay s'est vu fortement recherché et nous trouvons le 20^e à 2440, en hausse de 127 fr., et l'entier à 48300, en hausse de 3500 fr.; le cours de 49500 a même été atteint. Bully s'avance également de 30 fr. à 3720, Courrières de 50 fr. à 2635, Dourges de 1000 fr. à 26300 et le centième de 7 fr. à 267.

Drocourt bénéficie également de 50 fr. à 3425. L'Escarpelle rattrape péniblement 10 fr. à 770 et Ferfay 10 fr. à 600. Flines regagne de même 20 fr. à 1355, le fonçage du puits n° 2 se poursuit activement et sans accident.

Le centième Lens, après avoir fait 585, se retrouve à 370, encore en plus-value de 15 fr. pour la quinzaine, l'entier n'a pas été coté. Liévin s'avance de 43 fr. à 2170.

Aniche rétrograde de 195 fr. à 21630. La Clarence perd 11 fr. à 1050; le fonçage des puits de ce charbonnage se fait toujours régulièrement; dans le puits n° 1 on a rencontré dernièrement deux nouvelles veines: une de 0^m60 et une de 0^m85, dans le puits n° 2 on est sur la 1^{re} du faisceau.

Crespin perd 5 fr. à 285 et Douchy 9 fr. à 980. Ostricourt recule également de 25 fr. à 925, bien que les nouvelles de ce charbonnage soient de plus en plus favorables; au risque de commettre une indiscretion, nous dirons que l'agent-général de la C^{ie} a pris l'engagement formel vis-à-vis de son Conseil d'administration de commencer l'extraction normale au puits n° 4, à partir du 1^{er} juillet prochain; actuellement d'ailleurs on en tire déjà du charbon provenant des travaux de reconnaissance qu'on exécute journellement dans les veines rencontrées. Le puits va être encore approfondi de 50 à 60 mètres et le 1^{er} accrochage sera établi au niveau de 225. M. Buchet et ses distingués collaborateurs auront donc terminé l'installation de ce siège

en moins de 3 ans: ce sera un véritable tour de force, d'autant plus appréciable pour la C^{ie} que la grande production de ce puits va jouer immédiatement de prix très rémunérateurs. Le puits n° 1, dont on avait entrepris l'approfondissement pour en faire un puits d'aéragé, sera armé pour l'extraction, l'approfondissement démontrant, par la rencontre des veines de la fosse n° 2, que le gisement en est très riche. Enfin, les puits d'extraction n° 2 et 3 sont également approfondis. Ces derniers travaux, quoiqu'en dehors du programme primitif de réorganisation, seront exécutés sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une nouvelle augmentation de capital. Nous avons donc raison de dire que l'avenir de cette C^{ie} se présentait sous les plus riantes couleurs. Nous estimons que l'action d'Ostricourt est dès maintenant bonne à garder en portefeuille.

Vicoigne perd 585 fr. à 23540.

Ferques n'a pas été coté: on dit en Bourse qu'un accident vient d'entraver la marche des travaux de fonçage du puits.

Meurchin gagne 100 fr. à 11000 après avoir détaché un coupon de 295 fr. et le cinquième perd 10 fr. à 2170, ex-coupon de 59 fr.

Carvin est sans changement. Ligny perd 10 fr. à 610; pour cette Compagnie, il est question de la distribution d'un dividende pour l'exercice en cours, dont les résultats sont très favorables, paraît-il.

Toujours de la faiblesse sur les valeurs du Centre et du Midi. Albi perd 5 fr. à 1920. Blanzv subit une véritable crise de baisse dont on n'entrevoit pas nettement les causes; toujours est-il que cette Compagnie va donner 80 fr. de dividende, au moins, comme les années précédentes, puisqu'un acompte de 40 fr. a déjà été distribué et que comme toutes les autres Compagnies houillères, elle a sûrement profité de la hausse des charbons; il est donc fort probable que les anciens cours reparallront sous peu à la cote. La Grand-Combe perd 5 fr. à 1330, Rochebelle 15 fr. à 630, Saint-Etienne 5 fr. à 465, Roche-la-Molière rattrape 35 fr. à 1885 et Montrambert 5 fr. à 950.

Les valeurs métallurgiques ont présenté aussi un peu de faiblesse; Denain-et-Anzin cependant s'est élevé jusqu'à 1180, mais nous le retrouvons à 1120 très offert, le gain de la quinzaine est encore néanmoins de 55 fr. Firminy gagne également 25 fr. à 3600 et Saint-Etienne 45 fr. à 2045. Presque toutes les autres valeurs sont en réaction plus ou moins sensible.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 26 Août.

ACTIONS													
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	
					EXERCICE							EXERCICE	
CHARBONNAGES													
7.000	7.000	1/7.000	Abhoos, à Herstal.....	55	1890	25	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	4.425	1898	200
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau - Presles.....	1.000	97-98	50	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	540	»	»
9.600	9.600	1/9.600	Amercœur.....	1.485	97-98	45	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	710	1898	30
21.950	21.950	100	Anderlues.....	875	98-99	30	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.700	1898	180
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	630	1898	22 50	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	625	97-98	32 50
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	590	1898	30	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	492 50	1898	20
14.436	14.436	250	Bois de St-Ghislain priv.	76	»	»	3.900	3.900	500	Wérister.....	1.040	97-98	35
9.600	9.600	1/9.600	— ord.....	42	»	»	8.000	8.000	250	Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries			
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.	1.235	1898	50	2.000	2.000	500	Aiseau (forges).....	290	97-98	12 50
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	161 50	»	»	20.000	20.000	500	Alliance (forges).....	570	»	25
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	545	1898	30	4.000	4.000	1.000	Angleur (aciéries).....	523 75	»	25
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	372 50	1898	15	15.000	15.000	100	Athus (Hauts-Fourneaux)...	1.335	»	60
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.810	1898	90	6.000	6.000	500	Baume.....	227 50	»	12 50
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la)...	4.425	1898	70	2.200	2.200	500	Bonehill (Usines).....	510	»	25
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	145	»	»	3.000	3.000	1/3.000	Charleroi (fabrique de fer)...	690	»	25
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.570	1898	90	1.825	1.825	1/1.825	Châtelet (laminoir) priv.....	330	»	12 50
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.	530	98-99	25	15.000	15.000	500	— ord.....	104	»	»
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	292 50	97-98	10	4.000	4.000	250	Cockerill.....	2.374	97-98	100
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	852 50	1898	35	15.000	15.000	1/15.000	Drampremy (laminiers).....	250	1897	12 50
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	181	98-99	6	5.000	5.000	300	Espérance-Longdoz priv.....	810	97-98	27 50
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.280	1898	30	4.000	4.000	250	— ord.....	535	»	12 50
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	731 25	1898	35	7.390	7.390	1/7.390	Gilly (forges, us. fond.).....	515	»	25
3.840	3.840	1/3.840	Grande-Bacnure.....	2.895	98-99	150	4.400	4.400	500	Grivegnée.....	580	98-99	25
4.032	3.906	500	Grand-Buisson.....	2.030	97-98	80	5.000	5.000	250	Halanzy (Hauts-Fourn).....	560	98-99	30
174	174	»	— jouiss.....	1.220	»	55	2.300	2.300	500	La Croÿère (laminiers).....	467 50	97-98	19
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois...	325	1898	15	»	»	»	La Louvière (Hauts-Fourn)...	360	»	20
2.500	2.500	1/2.500	Gde machine à feu Dour...	1.610	97-98	80	2.000	2.000	500	Liégeoises (forges et tôl.)...	960	98-99	45
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	690	1898	35	9.000	9.000	1/9.000	Marais (forges).....	775	97-98	40
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	217 50	»	»	6.000	2.393	500	Marcinelle-Couillet.....	637 50	»	25
20.000	20.000	250	Hasard.....	235	1898	7 50	6.000	6.000	»	Monceau-sur-Sambre.....	1.025	»	44
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	1.215	1898	50	3.000	3.000	500	— parts fond.....	770	»	6
3.000	3.000	»	Hornu et Wasmes divid.....	5.500	1898	275	25.000	25.000	1/25.000	Musson (Hauts-Fourn).....	667 50	98-99	40
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi	221	»	»	8.000	8.000	500	Ougrée (Société d').....	1.140	98-99	55
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	475	97-98	20	2.000	2.000	500	Paix (Hauts-Fourn. de la)...	720	»	»
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	930	1898	40	8.000	8.000	1.000	Phénix à Châtelaineau.....	725	97-98	25
14.000	14.000	1/14.000	La Haye, actions nouvelles	940	98-99	50	400	400	500	Providence.....	4.950	»	200
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long...	435	1898	22 50	2.600	2.600	500	St-Fiacre (lamin.) priv.....	1.430	»	55
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	3.425	1898	120	11.000	11.000	100	— ord.....	1.430	»	55
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	255	»	»	5.300	5.300	1.000	St-Victor (forges, lam.).....	114	1898	7
3.400	3.400	»	— ordinaires.....	80	»	»	3.000	3.000	500	Sarrebrück (forges de).....	13.250	97-98	550
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	565	1898	30	5.006	5.006	1.000	Sud-Châtelaineau (Hauts-Fourneaux).....	449	1898	25
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	1.500	97-98	80	15.000	15.000	500	Thy-le-Château.....	410	»	»
15.000	15.000	1/15.000	Marihaye à Flémalle.....	1.200	1898	50	»	»	»	Vezin-Aulnoye.....	1.095	97-98	50
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	948 50	97-98	40	ZINC, PLOMB						
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	14 50	»	»	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	6.150	1898	300
2.412	2.412	1/2.412	Minerie.....	360	1898	22	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	545	97-98	15
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	850	1898	40	3.000	3.000	500	Nebida (libérées).....	1.975	»	50
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	3.350	1898	125	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne.....	767 50	1897	26
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	835	98-99	45	6.000	6.000	200	Prayon.....	790	1898	35
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	1.739	1898	75	2.000	2.000	250	— jouiss.....	570	1898	22 50
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	665	1898	35	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne.....	801	1897	30
3.000	3.000	1/3.000	Patience-Beaujone.....	3.470	98-99	175							
3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	517 50	1898	20							

REVUE DES COURS

Bruxelles, 26 août. — Le marché, quoique actif, est resté assez terne toute la quinzaine. La tendance n'est pas mauvaise, mais les réalisations ont été assez nombreuses, cependant les pertes sont généralement de faible importance. On dit maintenant que l'adjudication de combustibles pour l'Etat pourrait bien avoir lieu dans les premiers jours de septembre et, sur ce bruit, quelques titres atteints par des réalisations ont repris un peu de fermeté.

Parmi les titres en plus-value, nous trouvons Masses-Diarbois qui gagne encore 73 fr. 50 à 948 50, Anderlues qui bénéficie de 40 fr. à 875, Noël-Sart-Culpart qui s'avance de 25 fr. à 835, Trieu-Kaisin qui monte de 20 fr. à 625, Grand-Buisson gagne également 30 fr. à 2030, Levant-du-Flénu 25 fr. à 3425, les Réunis de la Concorde 50 fr. à 4425, Poirier 17 fr. 50 à 517 50, Monceau-Bayemont 17 fr. 25 à 850.

Monceau-Fontaine perd 49 fr. à 3350, les Produits 95 fr. à 4425, Nord de Charleroi 36 fr. à 1739, la Grande Machine à feu rétrograde de 35 fr. à 1610, Wérister de 30 fr. à 1040, Kessales de 20 fr. à 930, Marihaye de 20 fr. à 1200, Patience-Beaujone recule aussi de 35 fr. à 3470, Sacré-Madame de 10 fr. à 3700, Amercœur de 10 fr. à 1485,

Gosson-Lagasse de 15 fr. à 1280, Espérance-Bonne-Fortune de 10 fr. à 530.

En somme, les variations sont assez peu sensibles dans un sens comme dans l'autre.

Malgré la bonne situation du marché des fers, les actions des forges, hauts-fourneaux, etc., ont un peu plus souffert dans leur ensemble que celles des charbonnages, mais là encore les reculs sont assez peu importants. Athus perd 30 fr. à 1335, Charleroi (fabrique de fer) 10 fr. à 690, Espérance-Longdoz 10 fr. à 810, Halanzy 10 fr. à 560, Marais 25 fr. à 775, Musson 12 fr. 50 à 667 50, Ougrée 10 fr. à 1140, Thy-le-Château 29 fr. à 410. Par contre, Sarrebrück gagne 80 fr. à 13250, Monceau-sur-Sambre 10 fr. à 1025, Grivegnée 10 fr. à 580.

Les titres d'usines à zinc ont été également assez maltraités. Ce métal voit d'ailleurs baisser à peu près journellement son prix et il semble que les cours élevés de ces derniers temps auront bien du mal à reparaitre à la cote. Aussi la faiblesse est-elle générale. L'Asturienne perd 100 fr. à 6150, la Nebida 70 fr. à 1975, la Vieille-Montagne 14 fr. à 801, la Nouvelle-Montagne 12 fr. 50 à 767 50, l'Austro-Belge 5 fr. à 545. Les zincs de Silésie se tiennent à 1280.

INFORMATIONS DIVERSES

MINES ET MÉTALLURGIE

Principaux Fournisseurs et Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

APPAREILS DE LEVAGE

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

APPAREILS POUR MINES

C^{ie} FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.)

ASCENSEURS & MONTE-CHARGES

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

CABLES DE MINES

A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).

CABLES DIVERS

VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Auby, par Flers-en-Escrebieux (Nord).

CABLES EN COTON

S^{té} ANON. DE RETORDERIE et CABLERIE D'HELLEMMES (Nord). (V. A.)

CANALISATIONS D'EAU

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

COMPRESSEURS D'AIR

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

CONCASSEURS & CRIBLAGES

P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.)

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).

E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille.

COURROIES

J. LECHAT, 16, rue Fajdherbe, Lille.

ÉLECTRICITÉ (Construction)

S^{té} DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.)

S^{té} L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, 27, rue de Rome, Paris (V. A.)

ÉLÉVATEURS

BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)

ÉMÉRI (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

EPURATEURS D'EAU

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).

FERS & ACIERS

H^{ts}-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain.
SOCIÉTÉ ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).

FONTES MOULÉES

WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).

Fonderies DUBOIS-BINAULD, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille (V. A.)

BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).

A. LÉGER, 17, rue du Moulin, Tourcoing.

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le} : 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

FORAGES & SONDAGES

VAN WAELSCAPPEL, 22, rue des Tanneurs, Lille (Nord).

FOURS A COKE

F.-J. COLLIN, 12, rue de la Paix, à Liège (Belgique). (V. A.)

GÉNÉRATEURS

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

C^{ie} BABCOCK et WILCOX, 15, Chaussée d'Antin, Paris.

CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord).

CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).

F. THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

MARIOLE-PINGUET et FILS, à Saint-Quentin (Aisne). (V. A.)

GRAISSES ET GRAISSEURS

WANNER et C^{ie}, 67, avenue de la République, Paris. (V. A.)

GRILLES POUR CHAUDIÈRES

ED. POILLON, 7, rue Leroux, Amiens. (V. A.)

INGENIEURS-ARCHITECTES

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

LOCOMOTIVES

Fd THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

MACHINES A VAPEUR

DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

C^{ie} DE FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).

CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.)

E. MAILLET et C^{ie}, à Anzin (Nord). (V. A.)

E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).

Fd THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

MATÉRIEL DE MINES

Romain SARTIAUX, Établiss. métallurg., Hénin-Liétard (P.-de-C.).

A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).

MOTEURS A GAZ

S^{té} D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Rihour, Lille.

ORDRES DE BOURSE

CRÉDIT LYONNAIS, 28, rue Nationale, Lille (Nord). (V. A.)

SCHNERB, FAVIER et C^{ie}, 5, Grande-Place, Lille (Nord).

CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

POMPES CENTRIFUGES ET AUTRES

Fd THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

C^{ie} DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

RACCORDS POUR TUYAUTERIE

WANNER et C^{ie}, 67, Avenue de la République, Paris. (V. A.)

RAILS

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

TRANSMISSIONS

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le} : 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)

TRANSPORTEURS

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le} : 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)

BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

TREUILS

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

TUBES ET TUYAUX EN FER OU ACIER

S^{té} FRANÇAISE pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).

TUILES MÉCANIQUES

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (Pas-de-Calais).

TUILERIE MÉCANIQUE de Saint-Momelin, par Watten (Nord). (V. A.)

TUYAUTERIE DE FONTE

CAVALLIER, 44, place Cormontaigne, Lille. (Ing^r Pont-à-Mousson).

H^{ts}-FOURNEAUX et FONDERES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

France

- 5 SEPTEMBRE. — Rouen. Service d'amélioration de la Seine. Fourniture de 5.000 t. d'agglomérés de houille : 149.000 fr.
- 6 SEPTEMBRE. — Brest. — Marine. Fourniture de 5.000 kilos d'étain en saumons et d'articles divers de quincaillerie.
- 7 SEPTEMBRE. — El-Abrouch (Algérie). — Etablissement de deux conduites en fonte pour amener les eaux de l'Ain-Bou-Snib à El-Abrouch : 35.000 fr.
- 8 SEPTEMBRE. — Angoulême. — Reconstruction de la fabrique d'acide nitrique de la poudrerie nationale d'Angoulême. Charpente métallique : 35.000 fr.
- 9 SEPTEMBRE. — Paris. Etablissement d'un atelier central pour le service des eaux sur le terrain du dépôt des fontes, quai d'Austerlitz et rue Sauvage. Partie métallique : 57.770 fr.
- 9 SEPTEMBRE. — Paris. — Construction d'une deuxième écluse au barrage de Port-à-l'Anglais, terrassements et maçonneries : 1.230.000 fr.
- 9 SEPTEMBRE. — Paris. Fourniture et pose d'une conduite de distribution des eaux du Loing. 1^{er} lot : 2.505 m. de tuyaux de fonte de 1 m. et 200 m. de tuyaux de 0 m. 90, 273.018 fr. 47; 2^e lot : fontainerie, 92.474 fr. 15; 4^e lot : 2.935 m. de tuyaux de 0 m. 60, 138.845 fr. 12; 5^e lot : fontainerie, 79.581 fr. 25.

9 SEPTEMBRE. — Paris. Reconstruction de l'école de filles, rue de Rennes. Serrurerie, 49.283 fr. 60.

11 SEPTEMBRE. — Alais. Travaux pour l'installation d'un détachement d'infanterie : 135.000 fr.

14 SEPTEMBRE. — Paris. Chemins de fer de l'Etat. Fourniture de : 1^o 30 plaques tournantes de 4^m 50 de diamètre, sans les parquets. Poids approximatif 315.000 kil. Pièces de rechange 2.262 kil. ; 2^o 20 ponts à bascule de 20 tonnes avec appareil de calage et montage des ponts à pied-d'œuvre avec, comme pièce de rechange, un rail Brunel non percé en acier de 4 mètres de long : 2 lots de chacun 10 ponts pesant ensemble 58.636 kil.

15 SEPTEMBRE. — Paris. Colonies. Fourniture et installation du matériel de deux usines élévatoires à Rufisque et à Dakar (Sénégal).

23 SEPTEMBRE. — Rennes. Adjudication de 4.000 t. de charbon de terre de fourneau, 40 t. de charbon de terre de forge et 32.000 hecto litres de coke pour l'atelier d'artillerie.

30 SEPTEMBRE. — Langres. Construction d'un abattoir : 173.051 fr. 71.

30 SEPTEMBRE. — Guelma (Algérie). — Construction de deux ponts métalliques : l'un sur la Seybouse, à Petit : 33.000 fr. ; l'autre sur l'Oued-Cherf, à l'Oued-Zenatin : 27.500 fr.

Belgique

6 SEPTEMBRE. — Bruxelles. — Fourniture des charbons de terre et du coke nécessaires aux services maritimes de la marine, à Anvers : 55.555 fr.

Espagne

8 OCTOBRE. — Séville. Fourniture de trois aragues à vapeur : 300.000 pesetas.

30 NOVEMBRE. — Santander. — Fourniture d'une drague de suction pour le port.

Danemark

Jusqu'au 14 NOVEMBRE. — Copenhague. Concours ouvert par l'administration des chemins de fer danois pour un projet de réorganisation des gares de Copenhague. Des primes de 10.000, 6.000 et 4.000 kroners seront décernées aux auteurs des meilleurs projets.

Roumanie

5 SEPTEMBRE. — Bucarest. — Fourniture de 5.585 tonnes de rails d'acier pour les chemins de fer de l'Etat.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

France

30 JUILLET. — Arzew (Algérie). Alimentation en eau potable des communes d'Arzew et de Saint-Leu, 575.000 fr. Non adjugée, les soumissionnaires demandant tous de 13 à 25 0/0 d'augmentation.

12 AOUT. — Tarbes. Adjudication de 4.000 t. de charbon de terre de fourneau, en 4 lots égaux, pour le service de l'artillerie. 2 lots non adjugés, 2 lots aux mines de Carmaux, à 38 fr. la tonne.

21 AOUT. — Cherbourg. Construction de hangars à matériel d'artillerie. Fermes métalliques et colonnes : 61.318 fr. 83. Ont soumissionné : M. Kessler, 25; Lesénéchal, 19. Adj. Ateliers de construction d'Hautmont, à 18 0/0 d'augmentation.

FIRMES INDUSTRIELLES

Dissolutions. — Modifications. — Formations

Paris. — Formation de la Société française dite *Société française de Tramways électriques et de voies ferrées*, 9, boulevard Malesherbes. Durée 50 ans. Capital 5.000.000 de fr. Du 10 août 1899.

Rouen. — Formation de la Société en nom collectif *A. Marchal et J. Hénot*, charbons, 3, quai Cavalier-de-la-Salle. Durée 10 ans. Capital 59.000 fr. Du 24 juillet 1899.

Paris. — Société anonyme dite *Société des Mines de manganèse de la vallée du Louron*, 45, avenue Malakoff. Capital 400.000 fr. Du 27 juillet 1899.

Saint-Dizier. — Formation de la Société en nom collectif *L.-B. Viry et fils*, haut-fourneau d'Allichamps. Durée 12 ans. Capital 600.000 fr. Du 27 juillet 1899.

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Paris. — *Paternoster-Derout*, bois et charbon, 10, rue Pavée, à Bagneux (Seine). Du 31 mai 1899.

Paris. — *Serieys*, charbons, 36, rue des Plantes. Du 31 mai 1899.

Paris. — *Maillard*, charbons, 2, rue du Canada. Du 30 juin 1899.

Paris. — *Mussbaum*, bois, 5, rue des Sapins. Du 30 juin 1899.

Paris. — *Privat*, bois et charbons, 29, rue Aubry-le-Boucher. Du 30 juin 1899.

Bordeaux. — Faillite de *J. Mons*, charbons, 63, rue Servandoni. Du 16 août 1899. Syndic M. Négrié.

Convocations d'Actionnaires

11 septembre. — Saint-Amand (Nord). — Forges et laminoirs de Saint-Amand.

19 septembre. — Burbach, près de Sarrebrück. — Forges de Sarrebrück.

21 septembre. — Louvroil. — Fabrique de fer de Maubeuge.

21 septembre. — Hautmont. — Ateliers de construction, forges et fonderies d'Hautmont.

Emile Salmson et C^{ie}, Ingénieurs-Constructeurs

55, RUE DE LA GRANGE-AUX-BELLES, PARIS

MATÉRIEL D'ÉPUISEMENT EN LOCATION

Locomobiles et Pompes Centrifuges

TREUILS A VAPEUR & POMPES POUR PUIITS & MINES

Cylindrage à vapeur

TRANSFORMATION DES ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET FORCE MOTRICE PAR L'AIR COMPRIMÉ

Agence du Nord et du Pas-de-Calais : R. GANDRILLE, 72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE.

(25)

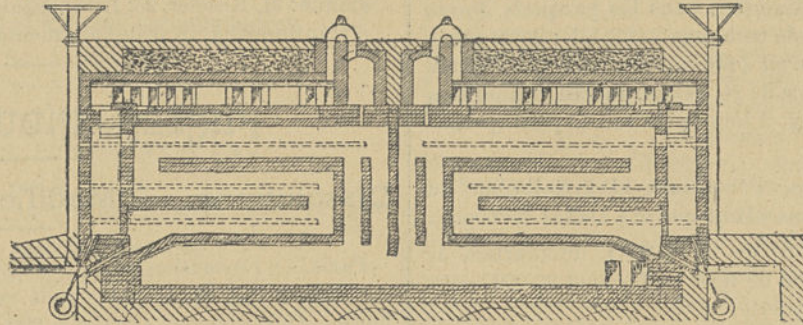
FOURS A COKE

Système COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

RÉCUPÉRATION FACULTATIVE
des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessitant aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

SUPPRESSION
de toute

PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coke par four
EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

Grille à Lames de Persiennes

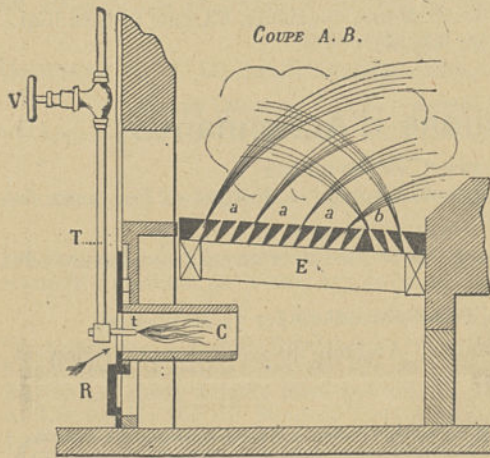
BREVETÉE S. G. D. G.

Système Ed. POILLON, Ingénieur E. C. P., rue Leroux, 7, AMIENS

MÉDAILLE DE VERMEIL EXPOSITION DE POITIERS 1899

Plus de 10,000 ch^x fonctionnent depuis 20 mois avec ce système

DISPOSITION POUR FOYER EXTÉRIEUR



Applicable à tous les foyers de chaudières et de fours, en 24 heures, pour brûler tous les combustibles, même les poussières et menus maigres, anthraciteux, escarbilles, sciure, etc.

(VOIR LA REVUE NOIRE DU 18 JUILLET ET DU 12 SEPTEMBRE 1898).

DES REPRÉSENTANTS SONT DEMANDÉS.

ÉCONOMIE - SÉCURITÉ ABSOLUE - FUMIVORITÉ

MATÉRIEL A VENDRE

Une Locomotive, à voie normale, en parfait état, de 22 tonnes à vide. Construction Sharp, Stewart et Cie, à Manchester. S'adresser à M. F. Thébaud, constructeur-mécanicien à Marly-lez-Valenciennes (Nord).

Élévation d'eau par l'air comprimé, système Pohlé ; Transporteur Goodwins et Defays ; pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

Vendre, plusieurs **Dynamos et Moteurs** électriques d'occasion, 1^{res} marques. Echange. M. Dorez, ing^r à Roubaix. (17)

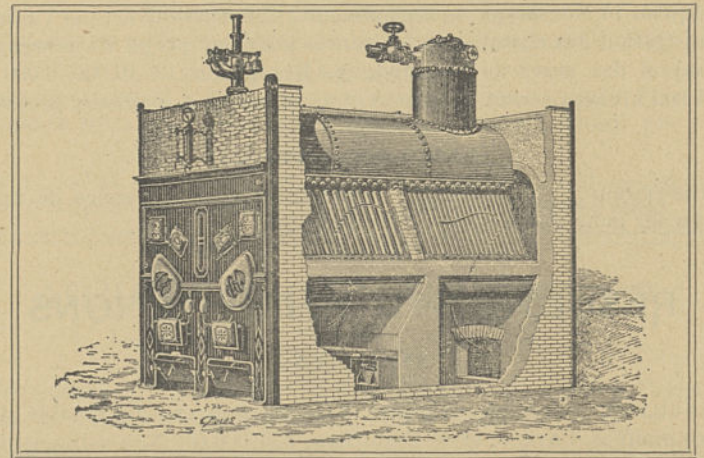
GÉNÉRATEURS LAGOSSE

semi-multitubulaires, brevetés s. g. d. g.

ÉCONOMIE * SÉCURITÉ * SIMPLICITÉ

PRODUCTION GARANTIE :

20 k. de vapeur par heure et mètre carré de surface de chauffe ;
9 à 10 kilos de vapeur par kilog. de charbon sec et net.



CONSTRUCTEUR :

MAROLLE-PINGUET, à St-Quentin (Aisne)

INGÉNIEUR-REPRÉSENTANT :

R. GANDRILLE, rue Mirabeau, 72, Fives-Lille

(26)

MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS

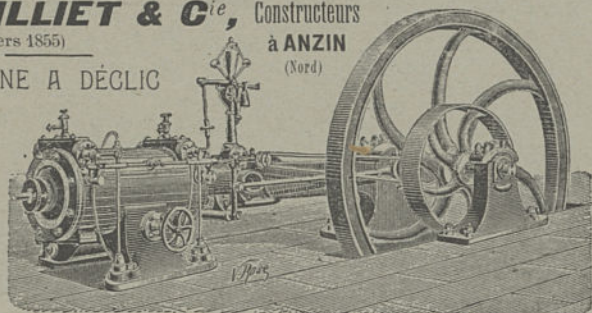
(18)

Le Directeur-Gérant : EM. LEFÈVRE.

Lille, imprimerie G. Dubar et C^e, Grande-Place, 8.

MAILLIET & C^{ie}, Constructeurs
(Angers 1855) à ANZIN
(Nord)

MACHINE A DÉCLIC



Machines condensation	50 CHEV.	80 CHEV.	120 CHEV.	150 CHEV.	200 CHEV.	300 CHEV.
	11,500 fr.	14,000 fr.	18,500 fr.	22,500 fr.	25,000 fr.	33,000 fr.

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines. Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course.

La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

Ferdinand THÉBAULT

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminoirs, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomobiles. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

Tuilerie Mécanique

DE

SAINT-MOMELIN

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TELEPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

ADMINISTRATION ET BUREAUX:

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Pannes, Carreaux

TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

MATÉRIEL & ARTICLES INDUSTRIELS

COMMISSION • REPRÉSENTATION

Fernand PONETTE

24, Rue Philippe-de-Girard, 24

ROUBAIX

CHEMINÉES D'USINES EN BRIQUES SPÉCIALES

TUBES EN FER & ACIER A RECOUVREMENT

pour Mines et Chauffages à vapeur

PETIT CHEMIN DE FER A VOIE ÉTROITE

CHAUDIÈRES & MACHINES A VAPEUR

(13)

CHAMPAGNE

REMY-DUBOIS (MALLY-VERZY, MARNE)

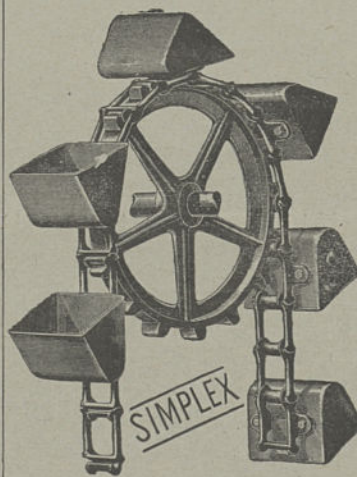
ORIGINE & PURETÉ GARANTIES

2.50, 5.50 et 5 fr. la bouteille.

AGENT RÉGIONAL: E. LEFÈVRE, 33, RUE MEUREIN, LILLE

ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS

avec chaînes Simplex



Marque déposée

SYSTÈME BAGSHAWE

Breveté S. G. D. G.

GOSETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX

BAGSHAWE AINÉ

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

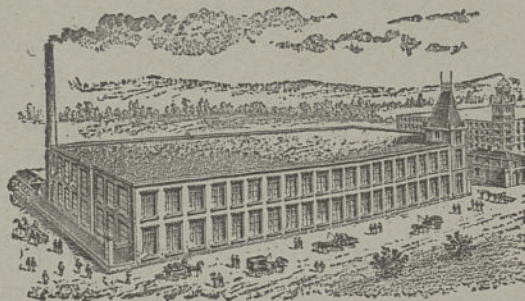
(17)



SOCIÉTÉ ANONYME

— DE —

Retorderie et Câblerie d'Hellemmes



CAPITAL :
800,000 francs

— * —
SIÈGE SOCIAL

à
HELLEMES-LILLE
(NORD)

BREVET WILLIAM KENYON & SONS

(Contractors to H. M. Government), Fournisseurs de l'Amirauté Anglaise

CABLES EN COTON

pour Transmission de Force Motrice

CABLES & CORDAGES

pour la Marine, les Travaux Publics et l'Industrie

POUR RENSEIGNEMENTS

S'ADRESSER A M. GANDRILLE, INGÉNIEUR

72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE

(24)

ANCIENNE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ, Fondée en 1877

SOCIÉTÉ "L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE"

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1,650,000 FRANCS

Administration
27, RUE DE ROME

PARIS

Ateliers de Construction
250, RUE LECOURBE

DYNAMOS ET ÉLECTROMOTEURS

à courants continus et alternatifs, simples ou polyphasés

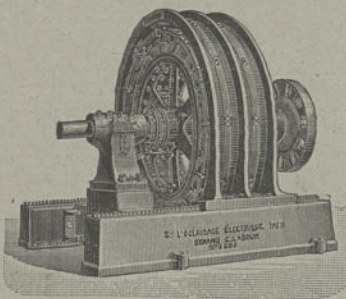
TRANSFORMATEURS E. LABOUR

Plus de 5 millions de watts en fonctionnement, de 1 à 50.000 volts.

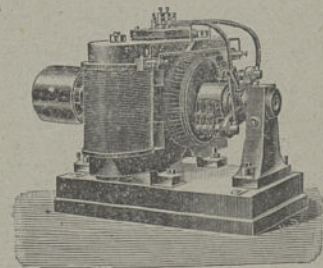
LOCOMOTIVES MINIÈRES

TREUILS, VENTILATEURS & POMPES ÉLECTRIQUES

Stations Centrales d'Electricité



Téléphone n° 528,50. Paris-Provence.



Adresse télégraphique: LÉLIQUE-PARIS.
(21)